1885-1886 FACULTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX N° 55

CONTRIBUTION A LA GÉOGRAPHIE MÉDICALE

LE POSTE DE PODOR

(SÉNÉGAL)

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 22 Juillet 1886

PAR

Louis-Raymond-Ernest CARRADE

Né le 28 Février 1859 à Puylaurens (TARN)

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

NOMS DES EXAMINATEURS

PICOT, *Président.*
MORACHE.
LANDE.
BOURSIER.

BORDEAUX
IMPRIMERIE DU CENTRE, 30, place Puy-Berland.
—
1886

Noms des Examinateurs

1885-1886 FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX N° 55

CONTRIBUTION A LA GÉOGRAPHIE MÉDICALE

LE POSTE DE PODOR

(SÉNÉGAL)

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 22 Juillet 1886

PAR

Louis-Raymond-Ernest CARRADE

Né le 28 Février 1859 à Puylaurens (TARN)

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

NOMS DES EXAMINATEURS

PICOT, *Président*.
MORACHE.
LANDE.
BOURSIER.

BORDEAUX
IMPRIMERIE DU CENTRE, 30, place Puy-Berland.
—
1886

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE BORDEAUX

M. DENUCÉ..... Doyen honoraire. | M. PITRES..... Doyen.

PROFESSEURS

M. DENUCÉ..... } Professeurs honoraires.
M. BITOT..... }

	MESSIEURS
Anatomie	BOUCHARD.
Physiologie	ORÉ.
Physique	MERGET.
Chimie	BLAREZ, chargé du cours
Histoire naturelle	GUILLAUD.
Pathologie thérapeutique générales	VERGELY.
Pathologie interne	DUPUY.
Pathologie externe	AZAM.
Anatomie pathologique	COYNE.
Histologie et Anatomie générales	VIAULT.
Médecine opératoire	MASSE.
Pharmacie	FIGUIER.
Thérapeutique	DE FLEURY.
Hygiène	LAYET.
Médecine légale	MORACHE.
Médecine expérimentale	JOLYET.
Matière médicale	PERRENS.
Clinique médicale	PICOT. PITRES.
Clinique chirugicale	BOURSIER, ch. du cours. LANELONGUE.
Clinique obstétricale	MOUSSOUS.
Clinique ophtalmologique	BADAL.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale	ARNOZAN. RONDOT. ARTIGALAS. LANDE.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe	BOURSIER. PIECHAUD. LACRANGE. DEMONS. DUDON.
Accouchements	LEFOUR.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et Physiologie.... M. PLANTEAU. | Histoire naturelle..... M. PÉRIER.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique	BERGONIÉ.
Chimie et Toxicologie	BLAREZ.
Pharmacie	CARLES.

MAITRES DE CONFÉRENCES :

Physique..... MM. BERGONIÉ. | Histoire naturelle..... MM. PÉRIER.
Chimie..... CARLES | Accouchements..... LEFOUR.
Anatomie topographique..... M. PIÉCHAUD

CLINIQUES ANNEXES

Clinique méd. des enf..... MM. NÉGRIÉ. | Maladies vénériennes..... MM. VENOT.
Clinique chir. des enf..... BITOT. | Maladies mentales..... N....

Le Secrétaire de la Faculté, F. LAMBERT DES CILLEULS.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

À LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

À LA MÉMOIRE DE MON ONCLE, LE Dr CARRADE

À LA MÉMOIRE DE MA TANTE ANNA

À MA MÈRE, À MES FRÈRES

À MES PARENTS, À MES AMIS

A MON PRÈSIDENT DE THÈSE

M. LE DOCTEUR PICOT

Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Médecine de Bordeaux

Officier de l'Instruction Publique

INTRODUCTION

Comme médecin de la marine au Sénégal, j'ai été chargé, pendant quinze mois (années 1882-83), du service médical du poste de Podor, et c'est là même que j'ai écrit la plus grande partie de ce travail, que j'ai choisi pour ma dissertation inaugurale et que je soumets aujourd'hui à la bienveillance de mes juges.

Je prie mon excellent maître, M. le professeur Picot, auprès duquel j'ai toujours trouvé un si bienveillant accueil, de vouloir bien recevoir, ici, tous mes remercîments pour l'honneur qu'il m'a fait, en acceptant la présidence de cette thèse.

Je divise ce travail sur Podor en cinq chapitres :

Le premier chapitre est consacré à la description du fort et du pays environnant qui fait partie du *cercle* de Podor.

Dans le deuxième, j'étudie particulièrement les habitants de cette région. Je raconte leurs mœurs, leurs coutumes ; je parle de leurs habitations, de leur industrie, de leur médecine, de leur caractère physique et intellectuel, m'arrêtant avec complaisance sur les faits qui m'ont paru intéressants.

Dans le troisième chapitre, je dis quelques mots de la flore et de la faune.

Le quatrième est consacré à la météorologie (température, vents, pluies, orages, saisons).

Le cinquième à la pathologie. Dans ce chapitre, je passe en revue les différentes maladies que l'on rencontre, soit chez les indigènes, soit chez les blancs qui sont obligés de vivre dans ce pays, et je parle des particularités que ces maladies présentent chez les uns et chez les autres. Je ne signale pas seulement celles que j'ai observées ; désirant être plus complet, je note aussi celles que mes prédécesseurs ont rencontrées.

Enfin, j'ai cru bien faire, en plaçant à la fin de cette étude, quèlques conseils pour les Européens qui ont souci de leur santé. Lorqu'ils arrivent pour la première fois dans une colonie, les soldats ignorent en général les premiers éléments d'hygiène.

Il est du rôle et du devoir du médecin de les leur apprendre.

CHAPITRE I

Description du Pays.

Le fleuve Sénégal, en descendant du massif du Fouta-Djalon vers l'Atlantique, forme un immense coude dans la direction du Sahara et se sépare, dans la partie la plus septentrionale de ce grand arc de cercle, en deux bras, de largeur inégale, pour former l'île à Morfil qui n'a pas moins de 180 kilomètres de long sur 18 à 20 kilomètres de large.

C'est à 12 kilomètres de l'extrémité occidentale de cette île que s'élève le fort ou poste de Podor. Bâti sur la rive gauche du grand bras ou bras nord du fleuve, ce fort est situé à 261 kilomètres (141 milles marins) de Saint-Louis, chef-lieu de la colonie. Sa position géographique est : latitude nord, 16° 30' ; longitude ouest, 17° 51' 04".

Ce poste est l'un des points le plus anciennement occupés par les Européens sur le cours du Sénégal. Établi en 1743, il fut plusieurs fois abandonné ; mais ce point reste toujours un centre commercial très actif. En 1854, époque à laquelle le gouverneur Protet établit des centres fixes de commerce à Podor et à Dagana, le poste a été reconstruit sur les ruines de l'ancienne forteresse. C'est celui qui existe aujourd'hui, et c'est l'un des plus beaux que nous ayons au Sénégal.

Elevé à 200 mètres environ du fleuve, au milieu d'un terrain sablonneux planté de parkinsonias, il se compose d'une enceinte bastionnée, contenant au centre un grand bâtiment, et sur les côtés, une caserne pour les soldats et un magasin pour les vivres. La porte d'entrée regarde dans la direction du sud-est; elle est placée vis-à-vis le fleuve. Le bâtiment central est élégant, spacieux, et se compose d'un rez-de-chaussée élevé à 1 mètre 50 au-dessus du sol et d'un étage. Cet étage possède sur sa façade, exposée au sud-est, une vaste galerie à arcades fermées par des persiennes, et comprend la chambre du commandant du poste, son bureau, et la salle à manger; au rez-de-chaussée, qui possède également sur la même façade que l'étage, une petite galerie ouverte, se trouvent le logement du médecin, une chambre pour les officiers de passage, la pharmacie et l'infirmerie, et une salle pour les sous-officiers. La caserne, qui est située en avant et à gauche de ce bâtiment principal, est vaste et bien aérée.

Toutes ces constructions ont une terrasse, portant dans le pays le nom d'*argamasse*, et pouvant fournir de l'eau à la troupe pendant la saison des pluies.

Derrière le grand bâtiment central, existe un hangar. Aux quatre angles de l'enceinte s'élèvent des bastions, dans l'intérieur desquels se trouvent le magasin aux poudres, la prison, les cuisines et les lieux. Deux canons placés sur deux des bastions constituent l'artillerie du fort. La cour enfin, est plantée de quelques arbres, tels que cocotiers, dattiers, parkinsonias.

La garnison est faible, comme celle de tous les postes. Elle se compose d'un détachement d'infanterie de marine ou de tirailleurs sénégalais (au nombre de 15 à 20 environ), de deux artilleurs pour servir les pièces, de laptots pour manœuvrer les embarcations, et de quelques agents indigènes (interprète,

infirmier, agent de police, etc.) Tous les ans, le détachement est relevé et rentre à Saint-Louis.

Sur le terrain qui sépare le poste du fleuve, l'administration du Haut-Fleuve a construit en 1882, quatre barraques en bois destinées à loger les soldats et les ouvriers chinois ou marocains, qui arrivent du Haut-Sénégal et qui restent en subsistance à Podor, en attendant leur départ pour Saint-Louis.

Sur le bord du fleuve, et à droite, s'élève, surplombant la rivière, une petite construction en pierre qui servait autrefois d'école. Cette école française, établie par le gouverneur Faidherbe, n'existe plus depuis longtemps, faute d'élèves; c'est dans ce local qu'est établi aujourd'hui le télégraphe. A gauche, se trouvent le cimetière des Européens et le jardin potager.

Tout autour du fort, sont construits trois villages nègres : ce sont les villages de Podor, de Tiophy et de Souïman.

Le village de Podor, de beaucoup le plus important, est situé au sud-ouest du poste dont il est distant d'une cinquantaine de mètres, et s'étend jusque sur les bords du fleuve, plantés à cet endroit d'une magnifique allée de caïl-cedras, à l'ombre desquels se tient le marché. Tout le long de cette allée s'ouvrent les boutiques des traitants, qui sont construites en pierre. Mais depuis qu'il ne vient plus de commerçants européens à Podor et qu'ils sont remplacés par des traitants ouolofs, insouciants, et n'ayant pas besoin de ce bien-être et de ce confortable si nécessaires au blanc, la plupart de ces constructions tombent en ruines : beaucoup même sont déjà abandonnées. Au-delà, ces maisons en briques sont remplacées par des cases en pisé, recouvertes de chaume et habitées plus particulièrement par la population nègre qui se livre à la pêche (*toubalos*).

Le village de Tiophy, plus petit, est situé au nord-ouest, derrière le fort par conséquent ; il est surtout habité par les *marabouts* et par les familles des employés indigènes du poste. Celui de Souïman se trouve un peu plus vers le nord; il est pauvre, composé presque exclusivement de captifs, et appartient à son chef. Le cimetière des noirs, dont l'étendue est assez grande, le sépare du village de Tiophy.

Au-delà du fort et de ces trois villages s'étend à perte de vue une immense plaine au milieu de laquelle le fleuve décrit son parcours sinueux. Cette plaine est d'une constitution géologique alluviale presque partout uniforme. Les alluvions sont de sables et de vases que le fleuve y dépose depuis des siècles. Elle est basse. Podor, en effet, ne dépasse le niveau de la mer que de quelques mètres seulement. D'après Adanson, la pente de Podor à St-Louis ne serait que de 6 lignes par lieue, c'est-à-dire de 3 mm. 4 par kilomètre. On peut d'ailleurs se rendre compte du peu de pente du fleuve Sénégal, en considérant que le flux et le reflux qui, à St-Louis, atteignent à peine 2 mètres de différence, se font sentir en amont de Podor jusqu'à Mafou (330 kilomètres de l'embouchure).

Le pays qui environne Podor a un aspect assez triste ; il est presque entièrement nu et ne contient que quelques varechs et quelques tamariniers. Les bords du fleuve seuls sont boisés et couverts d'épais taillis où l'on ne peut pénétrer qu'avec peine.

Lorsque viennent les pluies, le Sénégal qui grossit très-vite, va jeter ses eaux dans des lacs ou des canaux naturels appelés *marigots*, qui sont comme autant de cæcums ou de bassins appendus à lui ; les plaines sont complètement inondées et se changent en de vastes étangs. Du côté de l'île à Morfil, les berges du fleuve sont très-élevées ; le centre de l'île, par conséquent, a la forme d'une cuvette. Aussi, lorsque les pluies

cessent et que les eaux se retirent, ces berges s'opposent-elles à l'écoulement des eaux qui, ainsi emprisonnées, donnent naissance à des mares, à des lacs, précieux il est vrai pour la fertilité de la campagne, mais très-nuisibles à la santé. De plus, le sous-sol étant argileux, l'infiltration ne peut se faire que difficilement, et les eaux croupissent longtemps avant que l'évaporation les ait fait disparaître. Dans l'intervalle de ces marécages, on remarque des espaces incultes où poussent de hautes herbes. Au bord des marigots, et dans le lit des marigots desséchés formés par une terre encore humide et limoneuse, les noirs cultivent des *lougans*; et tout le pays est couvert bientôt de plantations de mil. Mais au bout de quelques mois, tout se dessèche, les herbes tombent, le terrain, brûlé par le soleil, s'écaille, se remplit de fissures larges et profondes, et une végétation rabougrie, ne rappelant en rien cette végétation luxuriante des pays chauds, recouvre les plaines chaudes et désolées.

Dans l'extrémité occidentale de l'île se trouvent encore quelques villages nègres. Ils sont tous situés sur les rives du fleuve et ne sont distants de Podor que de 5 à 6 kilomètres. Ce sont : Diathal, en amont du poste; Naolé, en aval; Fondéas et Dado, sur le petit bras, appelé encore Marigot de Doué; Doué placé à la pointe de l'île, au point où les deux bras du fleuve se rejoignent. Ces villages formaient autrefois avec les villages de Podor, de Théophy et de Souïman, l'arrondissement de Podor. Aujourd'hui, ils constitent le cercle du même nom.

Le *cercle de Podor*, situé par conséquent sur cette extrémité de l'île à morfil se trouve englobé dans la province du Fouta-Toro, dont ces villages faisaient jadis partie. Le Toro, déclaré indépendant en 1859. est placé sur notre protection nomi-

nale. Traversé par le petit bras du fleuve ou Marigot de Doué, il a pour limites : au nord, le grand bras du fleuve qui le sépare du pays des Maures Brachnas, peuple nomade qui se livre au brigandage ; à l'ouest, le Dimar, protégé par nous et dominé par le fort de Dagana; au sud, le Oualo, indépendant; à l'est le Fouta proprement dit, indépendant également, mais tenu en respect par le fortin d'Aeré, situé sur le marigot de Doué, au sud de l'île, sur la frontière qui sépare le Toro du Fouta proprement dit.

D'après le recensement de 1876, le cercle de Podor à une population de 3.565 habitants. Podor en compte à lui seul 1.370. Chaque noir doit payer tous les ans 1 fr. 50 d'impôt. Le Toro a une populatiqn de 15.000 habitants environ.

Podor est aujourd'hui un des centres commerciaux les plus importants du fleuve. Pendant la traite, qui dure près de huit mois de l'année (janvier-août), c'est le rendez-vous des caravanes maures, des Peuls, et de tous les noirs du Fouta et du Dimar ; sa population, à cette époque, s'élève à 3 ou 4.000 individus. Cette traite consiste surtout dans l'échange des marchandises européennes contre la gomme, le mil, les bestiaux, les plumes d'autruche, l'ivoire, etc. Lorsque le pluies commencent à devenir fréquentes, la traite finit, les Maures regagnent le pays de Chamana, les noirs abandonnent pour la plupart leurs villages inondés et se réfugient dans l'intérieur du Fouta et du Dimar que les eaux épargnent, les traitants ferment leurs boutiques et rentrent à Saint-Louis pour manger leurs économies. Podor devient bien triste à ce moment, et les distractions y sont bien rares. Plus de marché, plus d'étrangers : on vit prisonnier dans le poste.

Pendant les basses eaux, le fleuve est navigable jusqu'à Mafou (34 milles en amont); aussi, pendant toute l'année, les bateaux peuvent-ils remonter jusqu'à Podor. Lorsque les eaux

sont hautes et que les navires montent dans le Haut-Fleuve, un parc à charbon, qui se trouve près du fleuve, leur permet de se ravitailler.

Le fleuve est très-encaissé, il a une largeur moyenne de 300 mètres, mais à la saison pluvieuse, sa largeur atteint jusqu'à 500 mètres.

CHAPITRE II

Habitants (Toucouleurs).

Les noirs, qui habitent Podor et le Toro, portent le nom de *Toucouleurs*. Leur histoire n'a pas encore été faite; leurs mœurs n'ont pas été racontées. Du moins, je n'ai rien trouvé d'écrit à ce sujet. Aussi vais-je m'étendre assez longuement sur ce peuple.

Cependant, outre les Toucouleurs, on rencontre encore à Podor, pendant la traite, quelques Ouolofs (traitants), et une grande quantité de Peuls et de Maures. Dans la *Revue d'Anthropologie* (année 1875), Béranger-Féraud a déjà fait une étude des Peuls et des Ouolofs de la Sénégambie. Le général Faidherbe (1) a écrit aussi l'histoire des Maures des tribus sénégalaises. Je ne parlerai donc pas de ces peuples, bien que je possède sur eux des détails très curieux. D'ailleurs, les limites de ce travail sont trop restreintes et, ce que j'ai à dire sur les Toucouleurs, est suffisamment long.

Les *Toucouleurs* ou *Toucoulors* (du mot anglais *two-coulors*) proviennent de l'union des Peuls avec les noirs. Ils se donnent

---

(1) Général Faidherbe. *Le Zénéga des tribus sénégalaises.* 2 broch. in-8°. Lille, imp. Danel.

eux-mêmes le nom de *Al Poular*, tandis qu'ils appellent *Foulbé* les Peuls qui passent pour être de race pure. Parmi les Toucouleurs il faut aussi distinguer les *Torodos* qui forment une classe à part, et qui sont des métis de Peuls et de Ouolofs, habitant plus particulièrement le Toro. Mais, aujourd'hui, cette classe de Torodos n'est pas distincte de la grande race des Toucouleurs, et tout métis de Peul et de noir est appelé indifféremment Toucouleur.

De nos jours, les Toucouleurs habitent presque exclusivement le Fouta-Toro, et, dans certaines proportions, le Fouta-Dimar et le Fouta-Damga. Ils fondèrent, au commencement du XVIIIe siècle, un état gouverné par un *almamy*. Celui-ci s'établit d'abord au centre du Fouta avec des chances diverses et devint à un moment donné le maître du Soudan : les Toucouleurs étaient alors un peuple très puissant. Aujourd'hui, ils ont perdu de leur prestige : l'almamy n'est plus qu'un chef nominal, le Fouta ayant été divisé en plusieurs états, et chaque village s'administrant à peu près séparément, d'après la volonté de ses habitants plutôt que d'après celle de son chef.

De ces divers états, le Fouta-Toro ou Toro est, comme il a été dit précédemment, sous notre domination directe par le poste de Podor, et le chef de pays porte le nom de *Lam Toro*. Le Toro s'administre à sa guise ; le lam a des relations constantes avec nous, et nous le protégeons contre les menaces des nations voisines.

Né du mélange du Peul et du nègre, le Toucouleur tient au point de vue physique de ces deux races. Ainsi, dit Thaly (1), « la belle nature du Ouolof se remarque chez les

(1) Thaly. — *Étude sur les habitants du Haut-Sénégal.* In Arch. de Méd. navale.

habitants de Podor, où j'ai mesuré le chef du village de Théophy, le nommé Ibrahim-Khan, âgé de 35 ans; la taille de cet homme superbe est de 1 mètre 97 ». Le Toucouleur, en effet, est grand, sec, maigre. Les cheveux sont noirs, laineux; le nez est large, épaté, déprim éentre les orbites, mais cependant à un degré moindre que chez le Ouolof; le front est un peu fuyant; la tête, légèrement pointue, est aplatie de chaque côté, au niveau de la région temporale; les pommettes sont saillantes; les yeux sont à fleur de tête comme chez le Peul, mais ils ne sont pas aussi grands, aussi vifs que chez le Ouolof; les lèvres sont grosses et épaisses; la bouche grande montre des dents très-jolies, bien alignées et d'une blancheur éclatante; les bras sont secs, la poitrine est amaigrie et l'abdomen déprimé. L'obésité est très rare. Il est très agile; ses jambes, un peu grêles, semblent taillées pour la course. Dans un laps de temps très restreint, il est capable de parcourir des distances incroyables, se contentant pour toute nourriture de quelques biscuits trempés dans de l'eau sucrée.

Le Toucouleur devient homme de très bonne heure et, vers l'âge de 14 ou 15 ans, bien qu'il soit encore chétif, il participe aux mêmes travaux que ses parents.

La femme est grande aussi; elle est nubile vers 13 ans. Mais, à cet âge, elle est encore peu formée : ses cuisses, ses bras sont petits, maigres, ses seins sont assez peu développés. Ce n'est que vers 16 ans qu'elle est physiquement accomplie et dans tout son développement. Comme beauté, je la trouve bien inférieure à la Peule, dont elle n'a pas les jolies formes, et à la Ouolove dont elle ne possède pas la belle couleur luisante noir d'ébène. Elle est très féconde et a souvent des enfants jusqu'à un âge fort avancé; elle a beaucoup de lait et les enfants tètent très longtemps; à la première grossesse, ses seins tombent, son corps s'amollit, et elle devient laide. C'est surtout chez la

femme toucouleur que j'ai remarqué ces seins longs et flasques retombant jusqu'au-dessous du nombril, que quelques auteurs signalent comme particuliers à la race nègre. Vouée à de plus rudes labeurs, subissant quelquefois de mauvais traitements, se mariant surtout très jeune, la femme vieillit très vite, plus vite que l'homme; elle vit aussi moins longtemps.

Béranger-Féraud (1) dit que chez le Ouolof, le gros orteil semble détaché des autres doigts. J'ai remarqué cet écartement du gros orteil surtout chez le Toucouleur. J'ai vu souvent des femmes se servir de ce doigt comme moyen de préhension. Quand elles sont assises, par exemple, et que, sans se déranger, elles veulent mettre une babouche placée à une petite distance, elles allongent la jambe, prennent la chaussure entre le gros orteil et les autres doigts du pied, et l'avancent jusqu'à elles. D'ailleurs, lorsqu'elles cousent, elles tiennent presque toujours une des extrémités de la pièce d'étoffe entre le gros orteil et les autres doigts. Il n'est pas certainement un Européen qui n'ait été frappé de ce fait. Je ne crois pas que ce soit là un signe d'infériorité de race, comme le pense Béranger-Féraud : pour moi, c'est plutôt un effet de l'habitude.

J'ai dit, quelques lignes plus haut, que leurs dents étaient très-blanches et très-belles. Cela provient de l'habitude qu'ils ont de se les frotter continuellement avec des brins de *nebneb* ou de *parkinsonia*. Ils mâchent l'extrémité de ces petites branches, et la façonnent par ce moyen, en une sorte de pinceau très-rude : c'est ce qu'ils appellent le *sotiou* ; il existe même sur l'escale des vendeuses de sotious. Ce bois, qui est

---

(1) Béranger-Féraud. — *Loco. citat.*

astringent, en même temps qu'il resserre les tissus, enlève le tartre et tous les résidus de la mastication. La beauté des dents résulte encore d'une coutume qui est spéciale à cette race et qui consiste dans le tatouage des gencives. Un jour ayant demandé à un Toucouleur dans quel but il s'était fait tatouer cette partie de la bouche, il me répondit que c'était un peu par coquetterie, mais surtout dans le but de guérir ses gencives qui saignaient et lui faisaient mal : depuis cette époque, toute trace de gingivite avait disparu.

Les hommes ont la tête presque toujours rasée. Il n'est pas rare de voir les jeunes noirs conserver un rond de cheveux, soit sur la région temporale, soit sur le sommet du crâne. La petite fille aussi à la tête rasée, sauf trois ou quatre petites mèches plantées sur le front, ou au-dessus des oreilles ; chacune de ces mèches se termine par une perle de corail ou un morceau d'ivoire. Elle ne laisse pousser tout à fait ses cheveux que lorsqu'elle est pubère, mais ceux-ci n'atteignent pas une longueur aussi grande que ceux des femmes peules et n'arrivent jamais à couvrir la nuque. Les femmes s'arrangent la tête d'une façon originale ; elles se tressent les cheveux en petites lanières, et réunissent celles du sommet en une sorte de pelote qui ressemble grossièrement à un cimier de casque ; pour rendre cette pelote plus volumineuse, elles y ajoutent soit une grosse boule d'ambre, soit de petits sachets odorants. Les cheveux qui naissent sur les tempes sont réunis ensemble et forment de chaque côté plusieurs tresses tombant sur les oreilles et ornées de petites perles de corail, ou de boules d'or si la femme est riche. Le beurre rance constitue leur unique pommade. Un mouchoir de cotonnade bleue, retenu par un nœud, recouvre simplement la tête.

Les hommes ont pour coiffure un bonnet cylindrique en calicot bleu, ou blanc avec des raies bleues. Ce bonnet est plus

petit que leur tête et n'entre qu'avec difficulté; il est porté un peu en arrière. Par dessus, les nègres aisés ont de lourds et larges chapeaux en paille provenant du Fouta-Djalon. Leur poitrine est recouverte d'un *boubou* en général bleu, ou blanc avec de grosses taches bleues. Le boubou n'est autre chose qu'une chemise très-longue et très-ample, sans col et sans bras, qui, au lieu d'être ouverte un peu sur le devant, est fendue largement sur les côtés. Ils portent, en outre, un pantalon descendant jusqu'au-dessus des genoux. La plupart marchent pieds nus, mais ceux qui jouissent d'une certaine aisance sont chaussés de sandales de diverses formes, tantôt simples et consistant seulement en un morceau de bois ou de cuir retenu par des lanières qui viennent s'entrecroiser sur le coude-pied, tantôt plus belles, et alors ce sont des babouches en cuir jaune ou rouge. Ces babouches sont toujours plus petites que le pied, et leur ouverture ne permet que l'entrée des orteils et des métatarsiens, de sorte que le talon repose constamment par terre. Un Toucouleur a toujours suspendu à sa ceinture un couteau logé dans un fourreau plus ou moins primitif, et ne sort jamais, soit à pied, soit à cheval, sans se faire suivre d'un captif qui porte son fusil. Les négrillons vont nus, avec une toute petite ficelle autour de la ceinture. Vers l'âge de 8 ans, à cette ficelle ils ajoutent un morceau d'étoffe qui enveloppe la verge et les bourses.

Le vêtement de la femme consiste en un boubou court, ne dépassant pas les genoux; en hiver, ce boubou est souvent en laine, et, en été, en mousseline blanche et transparente. Au-dessous, elle porte un *pagne*, c'est-à-dire un morceau d'étoffe, de forme triangulaire, tissée dans le pays, descendant jusqu'au-dessus des chevilles, et retenu à la taille par le simple chevauchement des deux extrémités supérieures; cette attache est peu solide, aussi le pagne tombe-t-il souvent et ex-

pose-t-il la femme à se montrer toute nue, au moment où elle y pense le moins. Mais sa pudeur ne se révolte pas: elle est trop habituée à ce petit accident. Elle a souvent plusieurs boubous et plusieurs pagnes les uns au-dessus des autres; c'est là un moyen fort simple pour se préserver du froid pendant l'hiver. Enfin à ce vêtement elle ajoute quelquefois le *pendale* constué par un long morceau d'étoffe, tissée aussi dans le pays, qu'elle jette négligemment sur ses épaules. Aux pieds elle a la même chaussure que l'homme. Les petites filles sont toutes nues, puis vers l'âge de 7 à 8 ans elles mettent un petit pagne; à la puberté seulement elles ajoutent le boubou.

Petite ou grande, riche ou pauvre, la femme toucouleur porte autour des reins, comme la femme ouolove, des grains de verroterie, blancs, rouges, bleus, qui font beaucoup de bruit quand elle marche et se livre à la danse. C'est un simple ornement fait pour grossir la taille. Ses oreilles sont chargées de gros anneaux en cuivre, en argent ou en or; son cou est garni de colliers; chez les plus élégantes ces colliers sont faits de grosses boules d'ambre qui valent fort cher. Ses poignets et ses pieds portent de lourds bracelets; au gros orteil, la plupart ont aussi un petit anneau et leurs doigts sont ornés de nombreuses bagues aux formes plus ou moins extragavantes. Enfin, dans les deux sexes, la poitrine, la ceinture, et les bras sont couverts de chapelets de *grigris*. Le Toucouleur est fort superstitieux : il a le grigri qui empêche d'être avalé par le caïman, le grigri qui préserve de la morsure du serpent, le grigri qui fait que les balles ennemies ne pénètrent pas dans la peau, le grigri contre telle ou telle maladie, etc. Ces différents grigris consistent quelquefois en un simple morceau de bois ou d'os, le plus souvent ce sont des versets du Coran cousus dans de petits sachets bleus.

Les jeunes femmes sont fort coquettes. Elles achètent aux

Maures une pierre particulière (contenant du sulfure d'antimoine) qui donne par le grattage une couleur bleu foncé dont elles se servent pour se peindre le pourtour des yeux. Elles se colorent aussi les ongles en rouge en s'enveloppant les mains, toute une nuit, d'une espèce de pâte faite avec les feuilles sèches et pulvérisées d'un arbre qui est, je crois, l'*acacia senegalensis*. Mais leur plus grande coquetterie est d'avoir les lèvres tatouées, la lèvre inférieure surtout. Pour ma part je ne connais rien de plus laid et de plus affreux que ces grosses lèvres bleues, pendantes, qui rendent leur physionomie si désagréable et presque repoussante. Il y a des négresses qui se font tatouer au moins une fois tous les ans : elles arrivent ainsi à posséder des lèvres d'une épaisseur épouvantable.

Voici comme on pratique ce tatouage :

La patiente est couchée, les yeux bandés, entre les jambes d'une vieille négresse chargée de faire cette opération, et, pendant que tout autour ses amies battent des mains et chantent pour lui donner du courage, la matrone pique sa lèvre au moyen d'une demi-douzaine d'épines implantées sur un morceau de bois. Quand la lèvre saigne bien, elle l'essuie et la recouvre de noir de fumée, puis la pique de nouveau jusqu'à ce qu'elle donne encore beaucoup de sang ; elle continue ainsi pendant plus d'un quart d'heure. Le noir de fumée servant à ce tatouage s'obtient en faisant brûler une certaine quantité de coques d'arachides dans une calebasse ; une seconde calebasse recouvre la première et est destinée à le recevoir. L'opération terminée, la lèvre tatouée est enveloppée d'un mouchoir qui vient se nouer derrière le cou et la patiente ne doit pas manger de la journée. Ce tatouage est très douloureux et s'accompagne d'une inflammation énorme de la lèvre, quelquefois d'une forte fièvre.

Les habitations des Toucouleurs sont plus confortables que celles des Ouolofs. Ils logent dans des cases rondes en pisé; la toiture est constituée par une charpente assez grossièrement construite, qu'ils recouvrent de plusieurs couches de paille. Tous les ans, après les pluies, ils sont obligés de renouveler cette paille. La toiture a la forme d'un pain de sucre. Chaque case ne possède ordinairement pour toute ouverture qu'une porte fort basse : aussi doit-on se courber pour pénétrer dans l'intérieur. Leur lit ou *tara*, fait de petites branches flexibles réunies ensemble au moyen de liens en écorce, est très peu élevé. Quelquefois il est recouvert d'une natte et placé dans une moustiquaire. Il faut qu'un Toucouleur soit bien pauvre pour n'avoir pas de moustiquaire; pendant la saison où les moustiques sont nombreux, il l'apporte toujours avec lui. Une natte placée sur le sol fait souvent l'office de lit.

Ceux qui sont peu fortunés ne possèdent qu'une seule case, et non-seulement tout le monde, hommes, femmes, enfants, animaux y couchent pêle-mêle, mais encore elle tient lieu de cuisine. Toutes les cases sont pleines de *coffres* ou malles, de grands récipients en terre cuite qui contiennent de l'eau, de calebasses, de chiffons, etc., et on s'y remue avec peine. A côté de ces cases qui leur servent de logement, ils en construisent d'autres pour placer leur récolte : celles-ci sont très élevées au-dessus du sol.

Toutes ces habitations sont en général mal tenues et fort sales; cependant ces noirs, ceux qui habitent les bords du fleuve surtout, sont propres du corps. Les femmes se baignent plusieurs fois par jour : chaque fois qu'elles vont chercher de l'eau, elles mettent bas leurs pagnes sans se soucier des regards indiscrets, et se jettent dans le fleuve. D'ailleurs leur religion leur prescrit de faire des ablutions avant le *salam*, leurs

parties génitales devant être lavées, leur bouche propre, leur corps purifié.

La nourriture du Toucouleur est le *couscous*, qui n'est autre chose que de la farine de mil cuite lentement à la vapeur : sa préparation est confiée à la femme. Il faut voir celle-ci quand, armée d'un gros et lourd pilon, elle pile le couscous ! Debout, la poitrine nue, tout son corps doué d'un mouvement lent et uniforme, elle lance en l'air son pilon, et ce dernier, en retombant dans le mortier de cailcedra, fait un bruit sourd se répercutant au loin ; puis fatiguée, suant à grosses gouttes, elle s'arrête un moment pour prendre haleine, et donner le sein à son enfant attaché derrière le dos. Du matin au soir, c'est là son occupation : toute la journée est consacrée à préparer le repas de la nombrense famille. Le lait entre aussi pour une grande part dans l'alimentation de l'indigène. Il mange également du riz, et surtout une espèce de carrick fait avec du riz bouilli, des morceaux de poisson ou de viande, le tout assaisonné de tomates aigres ou d'huile d'arachides. Comme tous les nègres, il est très friand de sucreries et de *kolas*. Le *kola* possède des propriétés excitantes, empêche de dormir et calme la faim. Il ne boit pas d'eau-de-vie et ne touche pas à la chair du sanglier. Pour manger il se sert de la main droite, la gauche, dit-il, est réservée pour les vilaines choses. Il est glouton, mais quand il y a disette à la case, il sait se serrer le ventre : il se couche alors au soleil, sur le sable, et s'endort, mettant en pratique cet adage « qui dort dîne. »

Les Toucouleurs parlent la même langue que les Peuls, et comme eux, ils sont musulmans fanatiques ; en plus, ils sont guerriers, aussi forment-ils au cœur de la Sénégambie le foyer d'où partent tous les prêcheurs de guerre sainte. Il n'y a pas deux mois encore (mai 1886) qu'un commencement

d'effervescence a eu lieu dans le cercle de Podor : le marabout Mamadou Seydou, venant du Ripp, pénétrait dans le Toro et parcourait divers villages, prêchant la guerre sainte et levant les partisans. Heureusement qu'averti à temps, le gouverneur du Sénégal a pu envoyer quelques soldats dans le Toro, et le marabout a été arrêté.

Ce pays est un pays religieux par excellence. Les Toucouleurs jeûnent strictement pendant tout le mois de Ramadan : du lever au coucher du soleil, ils ne boivent ni ne mangent, s'abstiennent de dire de mauvaises choses, et n'ont pas de rapports sexuels.

Le Toro est aussi le pays des *marabouts*. Chaque village en possède au moins deux ou trois. Il y en a même qui ont un grand renom, et on accourt de plusieurs lieues à la ronde pour les consulter.

Le *Marabout* est prêtre, maître d'école, juge et médecin. Il a une grande influence auprès des autres noirs. Comme prêtre, il est fort respecté et ramasse beaucoup d'argent avec les *grigris* qu'il vend. Il lit le Coran, et l'enseigne aux négrillons. Chaque soir, ceux-ci réunis autour du feu, au-devant d'une case, psalmodient, sans les comprendre, d'une voix plaintive et monotone des versets du Coran écrits sur une planchette. Puis, la leçon terminée, ils partent dans les rues, une calebasse à la main, et vont demander l'aumône pour le marabout.

Celui-ci rend la justice sous un arbre, à l'ombre, entouré de tous les parents et amis des intéressés ; ses jugements sont toujours bien exécutés. Mais j'ai remarqué qu'il était fort partial et que souvent c'était celui qui faisait le plus de cadeaux qui avait gain de cause. Le coupable est condamné en général à une amende, et s'il ne peut la payer, on l'attache à un arbre et il reçoit des coups de corde.

La médecine du marabout consiste la plupart du temps à faire avaler au malade des morceaux de papier sur lesquels il a écrit quelques mots. Contre les conjonctivites, très fréquentes d'ailleurs, il ordonne une poudre rouge, provenant de fragments de substance argileuse colorés par l'oxyde de fer, et dont le patient doit s'entourer les paupières pendant plusieurs jours. Il fait disparaître la céphalagie au moyen de badigeonnages de poudre de chaux sur le front. A tout propos, il prescrit des pointes de feu, et fait des scarifications. A cette occasion, je citerai le fait suivant :

Je me trouvais un jour à Guédé, capitale du Toro, et résidence du Lam. Dans l'après-midi, au moment où je faisais la sieste, je fus brusquement tiré de mon repos par des cris aigus. Je me rendis aussitôt à l'endroit d'où partaient ces clameurs, et là je vis une pauvre négresse, très vieille, toute nue, atteinte de la lèpre et souffrant, paraît-il, d'un violent lombago. Elle subissait une opération pour ce dernier mal et se débattait entre les mains de quelques nègres. Le marabout, après avoir fait sur les reins de la malheureuse plusieurs incisions et avoir placé dans ces plaies du piment rouge pulvérisé, frottait de toute ses forces la région malade, tellement que la malheureuse créature se roulait par terre en poussant des cris épouvantables. Au bout d'une dizaine de minutes, la patiente fut assisse sur une calebasse renversée, et l'opérateur se mit à cracher dans ses mains et à lui frotter tout le corps en murmurant des paroles où le mot *Allah* revenait souvent. L'opération terminée, la malade se leva et partit, très satisfaite et se disant guérie.

Les Toucouleurs aiment beaucoup les fêtes et les danses ! Aussi les *griots* sont-ils fort nombreux dans le Fouta. Le griot est un chanteur, et un joueur de guitare ou de violon; il bat aussi le *tamtam*. Il appartient à la classe la plus inférieure

de la société ; c'est une franche canaille. Ce métier de musicien se fait de père en fils ; sa femme est *griotte* comme lui ; mais la spécialité de cette dernière est la danse.

Il a plusieurs espèces de griots. Il y a d'abord le griot qui ne joue que de la guitare ou du violon ; on le rencontre à chaque pas, offrant ses services au premier individu qui passe; moyennant quelques sous, il se place derrière lui et l'accompagne en disant ses louanges.

Il y a ensuite le griot chanteur qui, en outre, est tisserand de son métier. Quand un roi ou un grand chef sort de sa demeure, il fait partie de sa suite et, placé à ses côtés, il crie à tue-tête ses exploits. Lorsque Lam Toro venait au poste, les cris de son griot qu'on entendait au loin nous annonçaient toujours son arrivée.

Il y a enfin le griot qui, à la fois, danse, chante et bat du *tamtam*. Les tamtams ou tambours sont de plusieurs sortes. Le plus simple est un morceau de bois creux sur lequel est tendue une peau de bœuf. Le meilleur et le plus estimé parce qu'il fait le plus de bruit, consiste en un tronc creux, d'un mètre de long, ouvert d'un côté seulement et dont l'ouverture est fermée avec une peau fortement tendue.

Ce dernier griot est habillé de la façon la plus bizarre ; il porte des grigris partout, aux bras, aux jambes, à la ceinture, au cou, à la tête, et, pour faire plus de tapage, il attache à ses grigris de la vieille ferraille. Il va de village en village et ramasse beaucoup d'argent. Aussitôt qu'il arrive, tout le monde accourt, un grand cercle se forme, et tout en tapant du tamtam, il chante les choses les plus dégoûtantes, exécute les danses les plus obscènes, les sauts les plus périlleux, les acrobaties les plus singulières, au grand contentement des négresses, qui, prises d'un enthousiasme excessif, lui jettent leurs colliers, leurs bijoux, et se dépouillent de leurs bagues

pour lui en faire cadeau. J'ai entendu dire qu'il y avait même des noirs qui donnaient jusqu'à leurs chevaux.

Les danses des Toucouleurs sont fort nombreuses. La plus commune, celle que j'ai vue le plus souvent, est celle qu'ils dansent le soir de lune.

Au devant d'une case, une négresse bat le tamtam. A cet appel, toutes les jeunes filles accourent et se mettent à accompagner le son du tambour de leurs chants et du bruit de leurs mains qu'elles frappent les unes contre les autres. Tout à coup une d'elles s'élance dans le cercle qui s'est formé; sa danse, d'abord lente et lascive, devient de plus en plus dévergondée ; excitée par la voix et les gestes de ses compagnes, ses bras en avant, ses habits en désordre, elle fait exécuter à son bassin les mouvements les plus désordonnés et les contorsions les plus obscènes; mais bientôt fatiguée, en nage, elle est obligée de s'arrêter : des applaudissements frénétiques éclatent, une seconde négresse lui succède aussitôt, puis une troisième, une quatrième, etc., et c'est à celle qui dansera le mieux et sera le plus applaudie. Les vieilles négresses se distinguent même par une indécence plus cynique et plus enragée.

Tout pour elles est une occasion de danses : une naissance, un mariage, une fête musulmane surtout !

Leurs fêtes, dont plusieurs étaient peut-être antérieures à l'islamisme, coïncident aujourd'hui avec les fêtes de cette religion. Ce sont : la fête du *Thamkaret*, ou du commencement de l'année; celles qu'ils nomment *Gamou*, et qui coïncide avec la naissance de Mahomet ; celle du *Kori*, qu'ils célèbrent à la fin du jeûne du mois de *ramadam*; celle, enfin, qu'ils appellent *Tabaski*, et qui a lieu deux mois après, c'est-à-dire vers la fin de la saison des pluies.

A l'occasion de la *Tabaski*, chaque famille tue un mouton ; « celui qui n'égorge pas de mouton ne fait pas Tabaski, et celui qui ne fait pas Tabaski va au ciel à pied, à sa mort. Au contraire, le noir qui célèbre Tabaski va au paradis à cheval.» Voilà ce que j'ai entendu dire par tous les nègres.

Ces fêtes-là rapportent beaucoup d'argent aux marabouts : ils reçoivent en effet de chaque fidèle une quantité de cadeaux ; en échange, ils promettent de dire des prières. La Tabaski est surtout la fête des enfants auxquels ce jour-là on donne des étrennes.

Il existe chez ce peuple quelques coutumes qui méritent d'être signalées et sur lesquelles je vais dire quelques mots.

Quand une négresse est en travail, le mari, revêtu d'habits féminins, se couche à côté d'elle sur un *tara* et pousse des gémissements ; la patiente, au contraire, reste accroupie par terre, sur une natte, et ne fait pas entendre la moindre plainte : elle ne doit pas montrer aux assistants sa souffrance. L'accouchement terminé, l'enfant est aussitôt confié à des matrones qui en ont soin. La nouvelle accouchée ne sort qu'au bout d'une semaine, mais peu d'heures après, elle reprend ses occupations dans l'intérieur de la case.

Quelques temps après sa naissance, la petite fille subit l'ablation du clitoris. L'opération a lieu généralement avec un couteau tranchant, et ce sont les matrones qui sont chargées de la pratiquer. Parmi les nègres des bords du Sénégal, seuls les Ouolofs conservent à leurs futures compagnes le principal siège de la volupté. Cette coutume barbare, indigne d'un peuple civilisé, doit avoir certainement une cause. Les Toucouleurs croient-ils que leurs femmes, ne pouvant ressentir de sensations voluptueuses, seront plus fidèles et ne les tromperont pas ? ou bien, étant polygames et ayant par conséquent trop sou-

vent à remplir le devoir conjugal, sont-ils persuadés qu'ainsi mutilées leurs nombreuses compagnes seront moins exigeantes et épargneront les forces de leurs maris ? Je crois plutôt qu'il faut voir là un signe d'esclavage, une preuve d'infériorité de race ; et en effet les Toucouleurs, issus de l'union des Peuls et des Ouoloſs, ont d'abord été les captifs de ces deux peuples. J'avais remarqué que mon infirmier, agé d'une vingtaine d'années, n'avait jamais de rapport avec les jeunes négresse ouoloves. Un jour, en causant avec lui, je lui en demandai la cause : « Ah ! me répondit-il, je me garderais bien de coucher avec une Ouolove ; n'appartenant pas à sa race, son clitoris en se relevant m'entrerait dans le ventre : » (*Textuel*).

Les jeunes noirs subissent, eux aussi, une mutilation: c'est la *circoncision*, mais celle-ci à sa raison d'être, car ils sont tous atteints de phimosis congénital. Peut-être autrefois était-ce là aussi une marque d'esclavage ? C'est entre 12 et 16 ans qu'ils sont circoncis. Un ou deux jours avant la date fixée pour l'opération, les futurs circoncis revêtent leur plus riche boubou. Leurs mères, leurs sœurs, leurs parents se défont pour quelques jours de leurs bijoux pour les parer ; ils ornent le cou de leurs enfants de colliers d'or et d'ambre, leurs poignets de magnifiques bracelets, et ceignent leur tête d'un beau mouchoir en soie rouge ou verte. Ainsi habillés, ceux-ci parcourent, accompagnés de toutes les jeunes filles, les rues du village et dansent devant chaque porte au son du tamtam. La veille de l'opération, on tue des bœufs et des moutons, et un grand festin a lieu. Lorsque le moment de la circoncision arrive, ils quittent leurs beaux habits et mettent à la place un costume particulier qui consiste en une longue chemise, dont un côté est blanc et l'autre bleu et qui est serrée à la taille au moyen d'une ceinture ; leur tête est recouverte d'un

espèce de bonnet, moitié blanc, moitié bleu, comme leur grand boubou : cette coiffure ressemble grossièrement à une mître d'évêque. Enfin au boubou est attachée une grosse corde qu'ils rejettent derrière le dos. Ils sont ainsi conduits au bord du fleuve, où ils se lavent, puis à l'endroit où on les doit opérer.

Dans le coin d'une cour, on a renversé un de ces mortiers en bois qui servent à piler le couscous, et sur lequel chaque patient vient à son tour s'asseoir à califourchon. Le cortège des jeunes filles est resté à l'écart ; seuls ses amis l'entourent et lui donnent du courage. Le marabout s'avance, se place vis-à-vis, attire le prépuce à lui et, au moyen d'une ficelle fortement serrée, sépare du gland toute la partie qui se trouve en avant, puis d'un coup de couteau, il coupe tout ce qui dépasse ; avec ses doigts il ramène aussitôt la muqueuse en arrière, crachotte dessus, et c'est fini. Pendant cette opération, le jeune noir ne doit pas faire une grimace, ni pousser un seul cri, car plus tard pas une jeune fille ne voudrait de lui comme mari.

Les opérés sont aussitôt conduits dans une paillotte spéciale. Un petit linge et quelques feuilles de ricin placés au niveau de la plaie et retenus par un lien constituent l'unique pansement. Ils cousent dans un petit sachet le morceau de prépuce qu'on leur a enlevé et en font cadeau à leur fiancée qui le porte comme grigri. Ils restent sous cette paillotte jusqu'à leur complète guérison ; matin et soir, ils peuvent cependant aller se promener dans les rues du village, où ils s'amusent alors à frapper avec leur grosse corde toutes les jeunes filles qu'ils rencontrent. C'est à celles-ci d'éviter leurs coups. Le coucous leur est apporté par leur fiancée. Le jour où ils sortent guéris, on fait encore une grande fête. Désormais, les jeunes circoncis sont hommes et peuvent se marier, et, le soir même, beaucoup d'entre eux contractent mariage.

Cette opération n'est pas sans présenter quelques accidents. Un de mes domestiques, après avoir été opéré, eut une forte hémorrhagie. Le marabout, voyant ses remèdes insuffisants, l'abandonna ; je fus appelé ; je trouvai ce jeune noir presque mourant, et je dus pratiquer la ligature de la dorsale de la verge. Les marabouts ont l'habitude de serrer fortement le lien qui retient le pansement. Aussi la verge s'œdematie-t-elle presque toujours, et quelquefois, si, on n'intervient à temps, la gangrène apparaît.

Les Toucouleurs sont polygames. La loi musulmane leur permet d'avoir quatres femmes légitimes, pourvu qu'il les nourrissent ; elle leur tolère un nombre illimité de concubines, et ces dernières sont choisies parmi les jeunes et les plus jolies esclaves.La femme peut se marier dès quelle est nubile ; mais le jeune homme peut commencer à courtiser celle qu'il a choisie pour sa future compagne lorsqu'elle est encore toute petite. Lorsqu'ils sont fiancés, si la jeune fille fait un cadeau à son amoureux, celui-ci doit le lui rendre doublement : ainsi, si elle donne un bœuf, le futur mari lui en envoie deux et en même temps il réunit toutes les jeunes filles du village, prend des griots et se rend chez sa fiancée pour faire un tamtam.

Le Toucouleur, en se mariant, doit fournir une dot à sa femme; c'est pour ainsi dire un achat qu'il fait. La dot est fort variable, elle est proportionnée à la beauté, à la jeunesse, à la naissance de la future. Ainsi, à côté de noirs qui donnent jusqu'à 2000 francs de dot à leurs femmes, j'ai connu des tirailleurs indigènes qui les payaient 10 francs : 5 francs étaient employés le jour même pour faire la fête, les 5 autres étaient suspendus, comme bijou, à une tresse de leur compagne.

Le mari n'est pas tenu de payer la totalité de la dot le jour-même du mariage, il lui suffit de donner un à-compte de 25 fr.

environ et de promettre de payer le reste plus tard. Mais dans ce pays promettre et tenir font deux, et beaucoup ne se gênent pas pour prendre une deuxième femme, alors même qu'ils doivent encore la dot de la première.

Le divorce est en vigueur. L'époux peut toujours quitter sa femme à condition de lui abandonner sa dot. Si c'est, au contraire, la femme qui demande la séparation, elle doit restituer ce que son mari lui a déjà donné. Le divorce peut être prononcé pour coups, sévices et adultère; il faut que le délit d'adultère soit constaté *de visu* par trois témoins, chose toujours fort difficile, dit-on dans le pays. Enfin, le divorce peut avoir lieu si le mari constate, au premier rapport qu'il a avec sa femme, que cette dernière n'est pas vierge.

Il est tenu d'accomplir ses devoirs conjugaux au moins une fois par semaine, et s'il possède plusieurs femmes, il doit coucher à tour de rôle avec chacune d'elles; chaque femme à sa case.Le mari en a une aussi pour lui, et c'est là qu'une de ses femmes vient passer la nuit. Celle-là seule lui prépare la nourriture pendant la journée. La première épouse a quelques priorités; elle possède la plus belle case, et si son mari prend une autre compagne, c'est elle qui est chargée d'en faire la demande aux parents et d'aller la chercher.

La cérémonie du mariage se fait avec une certaine solennité. Dès qu'il est décidé, on réunit dans la soirée tous les parents et amis. Le marabout arrive, on discute la dot devant lui, et quand on est tombé d'accord, le fiancé donne, séance tenante, un à-compte. Puis le marabout pose par exemple les questions suivantes : « *Abdoulaye, veux-tu prendre pour femme Coumba-N'diague?—Coumba, acceptes-tu pour mari Abdoulaye-Diadié?* » Lorsque les futurs conjoints ont répondu affirmativement, il ouvre un vieux Coran aux feuilles sales et jaunâtres,

lit quelques versets et bénit leur union. — Coût : vingt-cinq sous.

La jeune mariée est aussitôt conduite à la case que son époux lui a fait bâtir, accompagnée de griots battant le tam-tam ; ses amies la suivent en chantant ses louanges, en célébrant sa beauté, et des jeunes gens tirent des coup de fusil. Son mari la rejoint quelques instants après, et on les enferme... Au bout d'un moment, à un appel de l'époux, un noir soulève la paillotte qui sert de porte d'entrée, pénètre dans l'intérieur, et en ressort presque aussitôt en agitant au-dessus des têtes un mouchoir couvert de sang, témoignage de la virginité de la jeune mariée. A la vue de ce linge, le tamtam bat plus fort, des coups de fusil retentissent de nouveau, et les danses continuent.

La fête dure plusieurs jours, et les invités ne partent que lorsque les moutons qu'on avait tués pour la nôce sont achevés. Deux ou trois jours après son mariage, la jeune mariée sort pour la première fois, et son premier soin, en mettant les pieds dehors, est d'aller au fleuve...

Les cérémonies des funérailles ne présentent rien de bien particulier. On fait, comme chez tous les musulmans, beaucoup d'ablutions et de prières. Aussitôt le décès constaté, le mort est lavé, enveloppé dans un boubou, et porté au cimetière sur un brancard. Le trou où l'on place le cadavre est toujours à fleur de terre. Puis, dès que le marabout a récité les prières d'usage, on le recouvre de terre, de grosses branches et de troncs d'arbre, pour que les chacals et les hyènes n'aillent pas l'enlever. Malgré ces précautions, ces animaux déterrent souvent les cadavres. Pour ma part, quand, au jour, je partais pour la chasse et traversais le cimetière des noirs, j'ai vu plus d'une fois, à côté d'une tombe toute fraîche, des tronçons de membre à moitié dévorés.

Chez ce peuple, les liens qui unissent entre eux les divers membres d'une même famille sont peu solides, les brouilles sont très fréquentes et viennent à propos de rien; les motifs les plus futiles sont souvent la cause de coups de couteau. Les enfants, fort nombreux, ne sont pas une des principales préoccupations du chef de la maison ; si on les lui vole, il ne se tracasse pas outre mesure, car aussitôt que l'occasion se présente, il passe chez le voisin et en fait autant. Quand ils sont jeunes, les mères cependant sont pleines de soins pour eux ; dès qu'ils deviennent grands, on ne s'en occupe plus, ils doivent se tirer d'affaire.

Les Toucouleurs possèdent des captifs. Il existe deux espèces d'esclaves. Les uns, nés dans la maison, font partie de la famille : ce sont les captifs de case. Les autres, achetés aux caravanes qui traversent le pays, ou aux peuples voisins, ou dans les villages à côté, sont de véritables bêtes de somme; ils travaillent toute la journée aux travaux les plus rudes et les plus pénibles, et le soir, quand ils rentrent, ils ont souvent pour toute nourriture des coups de corde. Dans le cercle de Podor cependant, cette dernière classe de captifs ne reçoivent pas trop de mauvais traitements, leurs maîtres craignant qu'ils ne viennent se réfugier au poste et demander la *liberté* que le commandant ne peut leur refuser.

Ils sont hospitaliers ; chez eux, les étrangers sont fort bien reçus, et un hôte ne quitte jamais leur maison sans être comblé de cadeaux. « Si je ne donnais rien à celui qui vient chez moi, me disait un Toucouleur, il irait raconter partout que je ne lui ai point fait l'hospitalité, et je serais mal considéré dans le pays ». D'ailleurs ils font souvent des cadeaux avec le désir de recevoir en échange beaucoup plus qu'ils n'ont donné.

Ils sont très-orgueilleux. Leur plus grand bonheur est de

posséder un cheval et un fusil pour faire des *fantasias*. Ils montent d'ailleurs leurs bêtes avec beaucoup de dextérité: assis sur des selles arabes, leur cheval lancé à toute vitesse, ils jettent leur fusil en l'air et, en le ratrappant à la volée, exécutent les acrobaties les plus périlleuses.

Ils aiment fort à *palabrer*..... S'ils ont une grave question à discuter, ils s'assoient par terre, forment cercle, et là, chacun à son tour prend la parole et émet son opinion, lentement et en pesant ses mots; mais à la fin du jour, ils sont loin d'être d'accord.

Moins intelligents que les Peuls, les Toucouleurs ont l'esprit plus remuant et cherchent à nous créer souvent des difficultés; dans l'intérieur du pays, le blanc n'est pas aimé; ils reconnaissent pourtant notre supériorité.

Vicieux et méchants, ils sont, comme tous les nègres, brutaux dans leurs amours et satisfont bestialement leur appétit charnel; leurs caresses ressemblent à la large tape dont ils flattent les flancs de leur cheval; leurs fureurs amoureuses rappellent souvent les violences du rapprochement de certains animaux. Comme les Ouolofs, ils sont paresseux, sans énergie morale, et mènent l'existence la plus horizontale qu'il soit possible de voir. Etendus sur le sable, au soleil, ils passent la plus grande partie de la journée à dormir; ou bien, couchés par terre à plat ventre, ils jouent un espèce de jeu qui consiste à placer successivement des pierres dans des trous creusés dans le sable, et qui ressemble un peu à notre jeu de dames. J'ai vu souvent aussi les jeunes gens se livrer pendant les heures chaudes de l'après-midi, à un jeu qui est très-commun chez nous: à cheval sur un de leurs camarades, ils forment cercle et se lancent une balle; puis, lorsque celle-ci, par la faute d'un maladroit, tombe à terre, ils descendent et s'enfuient à toutes jambes pour ne pas être frappés par la balle qui a été ramassée par le camp opposé.

Malgré leur nonchalance, les Toucouleurs sont peut-être, de tous les peuples du Sénégal, ceux qui ont le plus de goût pour les travaux des champs. Nous devrions fortement les encourager dans cette voie, car je suis persuadé que chez eux l'agriculture prendrait vite de l'extension et deviendrait bientôt une des richesses du pays. Ce serait, en outre, le véritable moyen de nous attacher solidement ce peuple et d'en faire notre meilleur allié.

Ce sont les esclaves qui travaillent la terre. Après avoir défriché le terrain, ils font des trous peu distants les uns des autres, et y placent un grain. Deux mois après, le mil est haut, et aussitôt qu'il mûrit, le travail des captifs consiste à rester toute la journée dans les *lougans,* et à préserver la récolte des ravages des hippopotames, des singes, et surtout des oiseaux : d'un bout de champ à l'autre, ils tendent une longue corde, à laquelle ils ont suspendu de la vielle ferraille, des morceaux de marmite, de vieilles boîtes de sardine, etc.; puis, pour éloigner les passereaux, ils poussent continuellement des cris et font du bruit en tirant fortement sur cette corde.

Il existe chez eux un certain nombre de métiers : ceux que l'on recontre en plus grand nombre sont ceux de tisserand, de cordonnier, de corroyeur et de potier.

Les tisserands sont en grande quantité : leur nombre excède à lui seul celui de tous les autres ouvriers réunis. Ils possèdent, à côté de leurs cases, des paillottes sous lesquelles ils tissent de longues bandelettes d'étoffe. Ces bandelettes, réunies ensemble, constituent le pagne. Ils teignent ce dernier ordinairement en bleu avec l'indigo qu'ils cultivent tout près de leurs habitations. Les plus beaux pagnes sont mêlés de fils de couleur qui forment des dessins très-réguliers et quelquefois même assez compliqués. La plupart des tisserands sont griots

chanteurs, comme je l'ai dit plus haut, et consacrent les loisirs que leur laisse leur métier à suivre les cortéges royaux. Aussi sont-ils tous atteints de laryngite granuleuse, et ont-ils la voix enrouée. Les cordonniers ne confectionnent en général que des chaussures fort primitives, ne consistant souvent qu'en simples semelles de cuir épais. Ils font aussi des espèces de pantoufles sans talon, pour le pied du Toucouleur aisé.

Ils emploient pour ces chaussures les peaux de bœuf, de mouton et de bouc. Quand ils veulent obtenir une peau grossière, ils la frottent avec du beurre salé et l'enterrent pendant une semaine environ dans la terre humide. La peau surfine demande une préparation plus compliquée : ils la font d'abord tremper dans des baquets d'eau jusqu'à ce que le poil s'enlève, et la plongent ensuite dans un bain où ils ont fait macérer de l'écorce de neb-neb. Le *neb-neb*, arbre de petite taille fort commun, est une variété de *l'acacia arabica*, donnant de la gomme; son écorce contient beaucoup de tannin. Lorsque la peau a séjourné dans ce bain pendant 10 à 15 jours, ils la retirent et l'exposent au soleil; une fois sèche, ils la ramollissent de nouveau en la mettant pendant 24 heures dans de l'eau salée, dans laquelle ils ont ajouté un peu de son. Ils obtiennent ainsi une peau très-fine, qu'ils teignent généralement en noir, en jaune ou en rouge.

Pour la teindre en noir, ils la placent pendant plusieurs jours dans un bain contenant un peu de farine de mil et une grande quantité de *salavit*. Le *salavit* est le résidu du fer forgé. Cette couleur noire est inaltérable. Ils tirent la couleur jaune de la racine d'un petit arbre appelé *fayar*: après avoir broyé cette racine, ils l'humectent légèrement et l'étendent pendant quelque temps sur la peau qu'ils veulent teindre. Enfin, pour colorer la peau en rouge, ils la plongent dans de l'eau contenant une

certaine quantité d'écorce de la tige du gros mil; cette écorce est auparavant broyée, et bien réduite en poudre.

Les potiers de Podor ont un grand renom. Ils font des *canaries*, c'est-à-dire de gros vases en terre cuite, dans lesquels les noirs conservent l'eau, des *gargoulettes* qui rendent l'eau très-fraîche, des pots à tabac de différentes formes, etc., etc. Tous ces objets sont consommés dans le pays, ou bien sont expédiés à Saint-Louis, où tout le monde, noir et blanc, en fait un grand usage.

Les négresses confectionnent pour leur usage domestique un savon assez apprécié dans le pays : elles incinèrent une grande quantité de tiges de mil, de feuilles de maïs et de pulpes du fruit du boabab (*pain de singe*), et jettent les cendres qui proviennent de cette combustion dans un vase plein d'eau. Le mélange, après avoir été fortement agité, est abandonné à lui-même, et il se forme bientôt au fond un dépôt que l'on néglige. Elles décantent, et dans cette eau qu'elles viennent de retirer, elles ajoutent de la graisse de bœuf. Elles font ensuite bouillir le tout jusqu'à complète évaporation du liquide, et le résidu qui se trouve au fond du vase, constitue le savon.

Les Toucouleurs n'aiment pas la chasse, quoique le gibier pullule dans le pays. Ceux qui habitent les bords du fleuve s'adonnent volontiers à la pêche. A l'aube, le pêcheur (*toubalo*) part avec sa pirogue ; pendant toute la journée, il cotoie les bords du fleuve et pénètre dans les *marigots*, puis lorsque la nuit arrive, il rentre avec son embarcation chargée à couler de poisson de toute espèce. Le négrillon passe sa vie dans l'eau : armé d'une longue lance, il marche lentement et sans bruit sur le bord du fleuve et harponne de gros poissons Il est fort adroit et manque rarement son coup.

Mais toutes ces professions, quelles qu'elles soient, sont considérées comme déshonorantes. Aussi beaucoup de Tou-

couleurs préfèrent-ils ne rien faire, plutôt que de s'abaisser à apprendre chez eux un métier. Il faut vivre cependant, et ce n'est ni leur paresse ni leur orgueil mal placé qui leur donneront de quoi manger. Ils s'expatrient alors, et quittent le pays. Quelques-uns partent comme *laptots* à bord de nos navires; d'autres s'engagent dans le bataillon des tirailleurs sénégalais, et le reste va à St-Louis, avec l'espoir de trouver au moins du couscous, et de gagner peut-être un peu d'argent. Là, ces nègres dépaysés ne connaissant plus la langue que l'on parle, errent dans les rues, couchent à la belle étoile, et servent de portefaix pour ne pas mourir de faim ! Triste condition que la leur ! Et cependant quelques-uns, plus intelligents, trouvent une petite place et parviennent au bout d'une année de rude travail à mettre quelques sous de côté. Ils n'en demandent pas davantage. Ils achètent aussitôt un fusil et, celui-ci sur l'épaule, rentrent dans leur pays, et regagnent leurs villages pour faire les *farauts* !

CHAPITRE III

Flore et Faune.

Flore.

Aussitôt qu'apparaissent les premières pluies, c'est-à-dire vers le mois de juillet, les arbres et les arbrisseaux se recouvrent de feuilles et donnent des branches, les plantes herbacées poussent avec une rapidité surprenante et prennent un grand développement en hauteur. La végétation qui paraissait morte semble se réveiller et l'aspect du pays devient assez riant. Cela dure quelques mois. Puis, aussitôt que décembre arrive, les feuilles commencent à tomber, les herbes ne tardent pas à se dessécher et les grandes plaines qui entourent le fort reprennent peu à peu l'aspect nu et désolé qu'elles avaient quelques mois auparavant. La saison où poussent et fleurissent les plantes est donc très courte.

La flore du Sénégal a été écrite maintes fois; les plantes que l'on rencontre à Podor, se trouvant en même temps dans le bas fleuve et dans le haut Sénégal, ont été l'objet, par conséquent, de nombreuses études. Aussi, ne ferai-je que citer leurs noms.

Parmi les *plantes médicinales*, on trouve d'abord le caïlcedra ou quinquina du Sénégal, dont l'écorce est employée contre les fièvres intermittentes. Caventou fils en a retiré un principe amer nommé *caïlcedrin*, que Moutard-Martin a expérimenté avec succès à l'hôpital Beaujon. Le baobab fournit un fruit (pain de singe), qui, par les noirs, est considéré comme antidysentérique ; les feuilles de cet arbre pulvérisées, constituent le *lalo* qui sert à assaisonner le couscous ; elles sont plus émollientes et servent à faire des cataplasmes. L'écorce, enfin, est préconisée contre les fièvres intermittentes. (Duchassaing.)

Le ricin est très commun. Les indigènes n'extraient pas l'huile, mais ils se servent des feuilles comme linge à pansement. Le goyavier donne un fruit assez agréable qui possède, d'après Dampierre, Fonssagrives, etc., une double propriété : la goyave, mangée mûre, relâche le ventre ; mangée verte, elle le resserre. Les noirs prétendent que ce fruit donne la fièvre. Cette assertion est complètement erronée. Le tamarinier fournit un fruit possédant une pulpe aigrelette, un peu sucrée, qui sert à faire une tisane rafraîchisante, légèrement laxative. C'est la tisane que je donnais à tous mes malades : ils la buvaient avec plaisir et la préféraient à toutes les autres boissons. Le sené est employé, par les noirs, en infusion, ainsi que la petite centaurée.

Les *plantes industrielles* comprennent : le tabac dont la culture est aujourd'hui délaissée à Podor ; le cotonnier qui donne un coton très court et difficile à travailler et qui pousse sans soins ; l'indigotier qui est cultivé dans tous les villages et dont la matière colorante, extraite des feuilles de la plante par leur fermentation dans l'eau, sert à teindre les boubous et les pendales. L'arachide est peu cultivée: le sol, paraît-il, convient peu à cette plante.

La gomme est l'un des plus importants produits qui arrivent sur l'escale de Podor. Elle est fournie par plusieurs espèces du genre *acacia* ou *mimosa* (Légumineuses). L'étude des gommiers a été faite ces dernières années par MM. Louvet et Baucher, pharmaciens de la marine. Je ne m'y arrêterai donc pas. La gomme qui arrive à Podor provient des forêts de N'diaen, Lerabé (Toro), du pays de Galam, mais surtout des forêts immenses qui se trouvent dans le pays de Chamana, sur la rive droite, et qui est apportée par les Maures. Pendant l'année 1883, il en est venu sur l'escale plus d'un million de kilogrammes.

On trouve aussi en grande quantité un petit arbrisseau, genre *callatropis* (asclepiadées), qui fournit un latex très abondant. Quelques négociants ont pensé que cette plante pouvait fournir du caoutchouc; les essais qu'ils ont faits ont été assez encourageants. J'ignore s'ils ont été continués. Le fruit fournit la *soie végétale* qu'on n'utilise pas, parce que l'extraction de ce produit expose à des accidents. L'écorce porte le nom *d'écorce de Mudar*, tonique, diaphorétique, et, à haute dose, émétique.

Le Fromager, dont le tronc sert à construire des pirogues, a un fruit dont les graines possèdent un duvet cotonneux pouvant peut-être remplacer le coton.

J'ai semé quelques graines de pourguère (*curcas*) et j'ai constaté que cette plante y venait à merveille. Je crois qu'on pourrait en tirer parti, et l'exploiter, par exemple, comme aux îles du Cap-Vert où la pourguère est l'objet d'un grand commerce et de beaucoup de revenus.

Parmi les *plantes alimentaires*, le maïs, le gros mil et le petit mil, cultivées par les indigènes dans des *lougans*, sont une des plus grandes ressources du pays. On trouve d'excellents melons : du fruit de calebassier, le noir tire toute sa vais-

selle. Le pourpier, la patate douce, l'aubergine, le piment, le *niebé* (haricot du pays), sont très communs; il existe une petite tomate excellente. On cultive aussi le gombo dont les fruits verts, constitués par les jeunes capsules de la plante, sont mangés en nature ou cuits. Les dattiers sont rares, et les dattes, très petites d'ailleurs, sont désséchées avant leur mâturité par les vents d'Est.

Les *arbres fruitiers*, tels qu'orangers, citronniers, bananiers, manguiers sont inconnus à Podor. On a souvent émis le vœu (*commission consultative de l'arrondissement de Podor — 2 décembre 1862*) que ces arbres fussent introduits dans la région : ce vœu n'a pas été encore réalisé. Il existe cependant entre le fort et le fleuve une allée de jeunes cocotiers qui plantés pendant mon séjour ont assez bien réussi.

Les *plantes de jardinage* viennent très bien. Dans le jardin du poste tout y pousse avec beaucoup de soins : radis, choux, haricots, salades, cresson, pommes de terre, etc. Aussitôt que la saison des pluies va finir, les carrés sont préparés, les graines semées, et un mois après on commence déjà à récolter des radis, de la salade, des haricots. Avec quel plaisir nous croquions ces jolis petits radis roses, si patiemment attendus ! Comme nous étions heureux quand, au milieu du repas, arrivait une perdrix au choux, bien préparée, suivie d'un plat de salade de laitue ! Les légumes étaient alors notre seule nourriture ; et le jardin qui avait été d'abord un passe temps et une agréable distraction, devenait maintenant une jouissance !

Faune.

Le pays contient une grande quantité d'animaux de toute espèce, et si quelques-uns sont utiles, soit par la viande qu'ils

fournissent, soit en faisant leur proie de cadavres en putréfaction dont ils délivrent les habitants, beaucoup plus sont nuisibles par leur férocité ou par les dégâts qu'ils occasionnent. Toutes les classes sont largement représentées.

Mammifères. — On trouve deux espèces de singes : l'un à poil jaune verdâtre, a la peau bleuâtre et la tête noire ; il est très doux et s'apprivoise facilement. Le second a le poil fauve, la figure blanc jaunâtre encadrée de longs favoris blancs, et porte le nom de *singe pleureur*. On rencontre aussi mais plus rarement, le *galago*, qui habite les boababs et est d'une agilité remarquable.

Les chauves-souris, les vampires, les hérissons, les porcs-épics, les rats sont fort communs. Le lièvre est un peu plus rare, il est plus petit que celui de France et sa chair est excellente. Le lapin est inconnu, comme d'ailleurs dans tout le Sénégal.

Les environs sont habités par les plus grands carnivores, tels que le lion, comme par les plus petits, comme la belette. Le lion fuit les endroits habités et se retire dans l'intérieur, mais il ne faut pas aller bien loin pour le rencontrer. J'en dirai de même du tigre, de la panthère, du guépard, du lynx, de la civette. Le chat sauvage, le chacal et plusieurs espèces de hyènes viennent rôder toutes les nuits dans les rues des villages et autour du fort, où les chiens indigènes réunis en bande, leur donnent la chasse.

D'après le récit des anciens explorateurs du Sénégal, Podor était autrefois l'un des centres du commerce de l'ivoire (*morfil*), et de nombreux troupeaux d'éléphants, paraît-il, parcouraient l'île à Morfil. Mais ces animaux ont été tellement chassés, et on en a détruit un si grand nombre qu'aujourd'hui ils sont devenus excessivement rares. De plus, l'île ayant été

en grande partie déboisée, elle est devenue insuffisante pour nourrir les grands troupeaux de ces pachydermes qui y vivaient.

Les chevaux du pays sont de petite espèce. Les Maures amènent des chevaux barbes assez beaux et très estimés : une jument vaut jusqu'à deux ou trois mille francs. L'âne *(bourriquot)* est très commun petit et possède un pelage gris.

Parmi les ruminants, je citerai le bœuf, le mouton, le bouc, la gazelle, l'antilope, le chameau. Ils sont tous comestibles, à part ce dernier. A côté du bœuf domestique, on rencontre le bœuf à bosse (zébu), dit *bœuf porteur*, que les Maures et les noirs utilisent pour porter de lourds fardeaux, comme les sacs de gomme, de mil, etc. On trouverait aussi, d'après Rochebrune, un bœuf à trois cornes. C'est là une erreur, car ce que Rochebrune cite comme une troisième corne n'est qu'une hypertrophie du tissu osseux. C'est une tumeur existant à la partie médiane du nez et résultant de larges incisions que les Peuls font quelquefois sur cette partie de la tête chez les veaux, pour les préserver de la péripneumonie : ils prennent un morceau de poumon malade, et après l'avoir trempé dans le sérosité provenant de la cavité pleurale, ils l'écrasent avec un fer rouge dans les incisions qu'ils ont faites.

La viande de bœuf constitue la principale alimentation du poste. Elle n'a pas les qualités succulentes et nutritives qu'elle possède en France, mais elle est bonne. On pourrait même en avoir de meilleure : Il suffirait de choisir, dans les grands tronpeaux, les bestiaux les plus beaux en laissant de côté ceux qui sont trop maigres ou paraissent malades. On n'arrive jamais à avoir de bœufs bien gras. En effet, pendant la saison sèche, ces animaux ne trouvent, dans les plaines où on les mène paître, qu'une herbe courte, sèche et rare ; et pen-

dant la saison pluvieuse, ils sont atteints, plus ou moins, par le paludisme, la peripneumonie, la tuberculose ; la station dans les pacages humides les expose, en outre, à un ramollissement du sabot et à des ulcères.

Ce que je viens de dire du bœuf, est applicable aussi au mouton dont la viande est également passable. Les moutons maures à court poil sont cependant plus estimés que ceux que nous amènent les Peuls. Il n'est pas rare de rencontrer des moutons portant trois, quatre et cinq cornes; mais je ne crois pas qu'ils constituent une espèce à part.

Les femelles de tous ces animaux fournissent du lait avec lequel les négresses font du beurre qu'elles vendent sous forme de boulettes passablement sales : mais, une fois fondu et nettoyé, ce beurre peut servir à tous nos usages culinaires. A un moment donné, le lait que nous avions en grande quantité nous a même servi à faire d'excellents fromages salés.

Les autres ruminants, tels que l'antilope, le chevreuil, fournissent une viande très fine. Ces animaux, en outre, s'aprivoisent très facilement.

Le cochon n'existe pas. En revanche, les sangliers sont très communs; leur chair est excellente. L'ippopotame pullule dans le fleuve ; il fournit une grande quantité d'ivoire, sa chair est bonne : cet animal est sociable. Par un hasard assez rare, j'ai pu m'en procurer un. Je l'ai élevé et gardé huit mois environ ; il était très doux. J'ai dû, malheureusement, m'en débarasser à St-Louis à cause des soins continuels dont il avait besoin, et que mes occupations m'empêchaient de lui donner. Il a été expédié en Europe.

Oiseaux.—Il existe de nombreuses variétés d'oiseaux. On trouve l'aigle noir, à tête blanche, qui perche sur la cîme des arbres, au bord du fleuve ; l'aigle gris et le vautour qui

viennent débarrasser les villages de toutes les saletés que les noirs y déposent ; le hibou, qui habite sur les vieux arbres ; la perruche, qui peuple les bois avec le pic; le coucou et le toucan.

La famille des passereaux est très nombreuse. Elle comprend : l'hirondelle, l'engoulevent, le loriot, la huppe ; le merle, dont une variété, le merle métallique, chassé par quelques noirs, est expédié en peau dans notre pays où on le retrouve sur les chapeaux de nos mondaines, à côté du colibri, du geai rouge, du geai bleu, du cardinal, du guêpier, du martin-pêcheur ; la veuve avec sa longue queue, le petit bleu, le bec de corail, que l'on prend vivants au moyen de filets, pour les envoyer en France comme oiseaux de curiosité ; la gelinotte, l'alouette que l'on rencontre à chaque pas; enfin toutes les variétés de moineaux, tels que gendarmes, mange-mils, etc., qui sont une véritable plaie pour les plantations des noirs.

Le gendarme, de couleur jaunâtre, avec la tête et le ventre noirs, est remarquable par ses mœurs; il fait son nid rarement isolé. Les gendarmes, en effet, vivent en commun, et on trouve souvent réunis, au même endroit, deux ou trois cents nids de ces oiseaux. On dirait un village. Rien n'est plus beau, d'ailleurs, que ces petits nids, gros comme le poing, faits de longues herbes entrelacées, suspendus à une branche d'arbre par un brin d'herbe et se balançant doucement à quelques mètres au-dessus du sol !

Le pigeon, la tourterelle, le poulet, la poule d'eau, la caille, la pintade et la perdrix grise fournissent une excellente nourriture. Le vanneau est très commun, mais il est coriace et on ne le mange pas ; l'outarde, la bécasse et la bécassine sont plus rares. Le héron, la cigogne, le flamand la grue, le pélican, l'ibis. le marabout, l'aigrette, etc., se trouvent sur les

bords du fleuve, et quelques-uns sont chassés pour le commerce des plumes.

On élève une grande variété de canards. Le canard sauvage, la sarcelle, l'oie de Gambie, peuplent les étangs pendant la saison des pluies. Enfin, à une journée de marche, on trouve l'autruche que les Maures et les noirs chassent pour ses plumes et ses œufs.

Reptiles. — La tortue terrestre, la tortue paludine et la tortue fluviale sont très nombreuses. Le fleuve est rempli de caïmans dont quelques-uns atteignent de grandes dimensions. Il ne se passe guère d'année où, dans chaque village, situé au bord du fleuve, un négrillon, trop audacieux et trop confiant, ne devienne la proie de ces animaux. Quand les Maures sont obligés de traverser le fleuve à la nage avec leurs troupeaux, ils prennent mille précautions, et, pour effrayer et éloigner les caïmans, ils poussent de grands cris et battent l'eau avec bruit. Malgré cela, il arrive fréquemment des accidents; des bras ou des jambes sont emportés, et quelquefois même des individus disparaissent. Le noir mange la chair du caïman ; sa viande est coriace. Il est difficile d'élever cet animal. J'en ai conservé quelques-uns pendant plus d'une année, mais ils n'ont pas tardé à mourir aussitôt leur arrivée en France.

Les sauriens et les batraciens sont très communs. Les ophidiens sont excessivement nombreux. On trouve les espèces les plus redoutables : le python, qui atteint 3 à 4 mètres de long, le serpent cracheur (*Echidne arietans*) dont le venin, lancé à distance, peut aveugler, s'il touche les yeux, le trigonocéphale dont la longueur varie de 0,50 centimètres à 2 ou 3 mètres et dont le corps se termine brusquement par une queue petite et courte. La piqûre de ce dernier est toujours

mortelle : quelques jours avant mon arrivée, le berger du poste fut piqué à la lèvre par un trigonocéphale, et succomba quelques instants après. Les serpents se cachent dans les hautes herbes et, lorque les eaux couvrent la plaine, ils gagnent les endroits plus élevés et viennent se réfugier jusque dans les cases des villages, où les noirs, tous les ans, en tuent un nombre prodigieux. Les accidents occasionnés par ces animaux sont relativement assez rares. J'ai été appelé deux fois seulement auprès de deux négresses qui avaient été piquées l'une à la main, l'autre au pied, et chaque fois la terminaison a été heureuse. On n'a pas pu, dans ces deux cas, me montrer le serpent qui avait piqué.

Poissons. — Les poissons de toute espèce pullulent dans le fleuve et dans les marigots. La carpe et le capitaine sont les plus estimés; ce dernier peut atteindre une grande taille. Lorsque les eaux sont basses, on trouve des mulets et des soles. Il existe enfin des poissons qui, par leurss piquants sont dangereux et sont la cause d'accidents chez les hommes qui vont tous les matins au fleuve remplir les barriques d'eau destinés à l'alimentation du poste.

Insectes. — On trouve une grande variété d'insectes. Assez rares pendant la saison sèche, ils deviennent un fléau lorsque arrivent les pluies. Pendant les calmes qui précèdent les orages, ils voltigent continuellement dans l'atmosphère, et, par moments, de véritables nuées viennent s'abattre dans les galeries du fort. Le cancrela se rencontre partout, dans le linge, les armoires, le plancher, etc. Les abeilles sont fort désagréables vers les mois de juin et de juillet.

Les moustiques arrivent avec les pluies, et lorqu'on n'a pas le soin de se garantir au moyen d'une moustiquaire, ils

rendent les nuits insup portables ; si l'on sort, on ne peut rester en place ; les bestiaux sont littéralement dévorés et errent toute la nuit dans les rues et sur l'escale. On rencontre également une grande variété de fourmis.

Les sauterelles arrivent quelquefois si nombreuses que les champs sont dévorés en un clin d'œil : elles ont été souvent (1862, 1872, Borius, Hébert) une cause de famine parmi les populations du Fouta. Il existe une petite mouche très-jolie, avec des reflets dorés, qui est recherchée comme parure ; elle disparaît pendant la saison sèche.

Les poux sont fort nombreux chez les Toucouleurs, bien que les hommes aient la tête rasée, et les femmes les poils du pubis épilés. Les Peuls et les Maures en sont remplis et leur coiffure est un véritable nid à poux. D'ailleurs, lorsqu'on se promène dans les villages, il n'est pas rare de rencontrer des indigènes, nonchalamment couchés devant la porte de leur case, livrant leur tête aux mains d'une amie charitable qui les débarrasse de ces parasites.

Myriapodes. — Les scolopendres sont communes et très redoutées des noirs. Leur piqûre est douloureuse, et détermine un état fébrile avec quelques accidents nerveux.

Arachnides. — J'ai vu d'énormes araignées qui, d'après les indigènes, sont réputées mauvaises ; elles habitent les endroits humides, sous les pierres, comme les scorpions. Le venin de ces derniers occasionne des accidents nerveux et une fièvre plus intense encore que celui de la scolopendre ; je n'en rencontré que de petites espèces.

Crustacés.— Dans le fleuve, nous pêchions des écrevisses

et des crevettes. Chose particulière, les écrevisses ne possèdent qu'une patte mâchoire.

Annelide. — Les étangs sont remplis de sangsues : elles sont de petite taille; de Podor, on en expédie beaucoup à l'hôpital de Saint-Louis.

CHAPITRE IV

Météorologie.

Température. — J'avais à ma disposition deux thermomètres, l'un à mercure, le second à alcool. C'était d'ailleurs les seuls instruments que possédait le poste. La température était prise soit par moi, soit par un soldat quand je ne pouvais pas, à 6 heures et à 10 heures du matin, et à 2 heures du soir. Un de ces thermomètres était placé sous la galerie du rez-de-chaussée et appliqué à la fenêtre de la pharmacie; il était exposé au sud-est. Le second était suspendu à une fenêtre de ma chambre et exposé au nord. Tous les deux étaient continuellement à l'ombre, et protégés contre la pluie. Aucun obstacle ne les mettait à l'abri de l'air libre et du rayonnement vers l'espace.

Le résultat de mes observations, commencées le 1er juillet 1882 et terminées le 30 juin 1883, donnent les moyennes mensuelles suivantes :

1882.	juillet.....	32° 0	
	août.....	30° 7	
	septembre	30° 2	
	octobre....	30° 0	
	novembre	21° 3	
	décembre	23° 1	
1883.	janvier...	24° 2	
	février,..	24° 8	
	mars.....	27° 9	
	avril.....	32° 7	
	mai.....	33° 8	
	juin.....	32° 1	

Et la moyenne annuelle : 28° 6.

MM. les Drs Daniel et Rigubert, médecins de la marine, ont fait avant moi deux séries d'observations. Les voici telles qu'elles ont été publiées par M. le Dr Borius dans sa *topographie médicale du Sénégal* (1).

« La première série comprend les observations faites à 6 heures du matin, 2 heures et 9 heures du soir par M. le Dr Daniel, de juin 1873 à mai 1874.

« La seconde série, par M. le Dr Rigubert, a été obtenue du mois de juin 1874 au mois de mai 1875. Les observations ont été faites à 6 heures du matin, 11 heures 42 du matin et 2 heures 30 du soir. L'observation de 11 heures 42 m. du matin correspondait à l'observation faite simultanément dans tous les points de l'hémisphère nord à midi 52 m. du soir (heure de Paris).

Les moyennes mensuelles suivantes résultent des observations faites pendant les deux années consécutives par MM. Daniel et Rigubert :

Décembre..	23° 0	Juin.....	30° 6
janvier.....	22° 7	juillet.....	30° 8
février.....	24° 8	août.....	31° 2
mars.....	27° 2	septembre	30° 1
avril.....	28° 2	octobre....	30° 4
mai.....	32° 9	novembre	26° 6

La moyenne annuelle est : 28° 1 »

Si maintenant je compare mes observations à celles de mes prédécesseurs je trouve seulement une différence d'un demi-degré entre nos deux moyennes annuelles. Cette différence

---

(1) in *Archives de médecine navale.*

est très faible. Aussi je crois que le chiffre de 28° 5 peut être considéré comme température moyenne de Podor.

Quant à mes moyennes mensuelles, quelques-unes diffèrent notablement de celles qu'ont publiées MM. Daniel et Rigubert. Il existe, par exemple, des écarts de plusieurs degrés dans sou moyennes du mois d'avril, du mois de mai, et surtout du mois de novembre. Il est probable que cette différence pour les mois d'avril et de mai tient à ce que j'avais exposé un de mes thermomètres directement au sud-est, c'est-à-dire du côté où se faisait surtout sentir le vent sec et chaud du Sahara, tandis que les thermomètres de mes prédécesseurs étaient placés au nord-ouest du bâtiment, à l'abri par conséquent de ce même vent. Pour l'écart si grand entre nos températures de novembre, je ne puis trouver d'explication. Je sais cependant que ce mois a été considéré comme froid pour le pays. Les indigènes racontaient qu'il y avait longtemps qu'ils n'avaient autant souffert : malgré du feu constamment allumé dans leurs cases, ils se gelaient pendant la nuit et dans la matinée. C'est d'ailleurs pendant ce mois de novembre que j'ai observé les plus basses températures. Le thermomètre a marqué souvent 14° et 13° dans la matinée, et le 21, à 6 heures du matin, il est même descendu à 11°, chiffre extraordinaire pour Podor. Il est vrai que la température montait dans le courant de la journée à 26° et même plusieurs fois à 30°.

Quoiqu'il en soit, mes observations personnelles concordent avec celles de MM. Daniel et Rigubert pour démontrer :

1° La température considérable qui règne à Podor et qui fait que ce fort est reputé comme le point le plus chaud non-seulement du Sénégal, mais encore du globe. Il n'est pas de poste au Sénégal où la température soit plus forte. A Dagana, par xemple, qui n'est distant que d'une centaine de kilomètres

la moyenne annuelle n'est que de 25° 5 (*Borius*). Cette différence de température entre Podor et les postes voisins est tellement frappante que les marins ne sont pas sans s'en apercevoir, sans en souffrir aussi, à mesure que leur navire s'approche du fort. Aussitôt que Dagana est dépassé, la température s'élève insensiblement, et atteint son apogée aux environs de Podor, pour décroître ensuite graduellement quand le bateau s'éloigne de ce poste.

2° L'ascension brusque que la température fait aux mois de mars, d'avril et de mai.

C'est pendant ce dernier mois que j'ai observé les températures les plus fortes. Ainsi, à 2 heures et demie de l'après-midi, j'ai vu le thermomètre marquer 48° le 5, 42° le 15, et 43° le 21. Pendant les premiers jours du mois de juillet 1882, j'ai observé aussi la température de 48° et plusieurs fois celle de 45°.

J'ai trouvé souvent notée, pendant le mois de mai 1882, la température de 48°, et j'ai su qu'en avril 1881, pendant l'exposition du Fouta qui avait lieu dans cet immense coude que forme le fleuve Sénégal et dont Podor occupe le sommet, le thermomètre avait marqué 52° 5 sous la tente. Cette température excessive, signalée par tous les médecins qui ont passé par Podor, doit être attribuée, comme on va le voir, à la persistance des vents d'est ou du désert, brûlants à ce moment de l'année. C'est pour cette raison qu'à Podor, ce n'est pas en juillet et en août, c'est-à-dire en été, que la température atteint son maximum, comme à Saint-Louis et sur toute la côte, mais bien pendant le printemps.

Vents. — Les vents qui prédominent sont les vents du nord-est et de l'est, du mois de décembre au mois de juillet, et ceux du sud-ouest et de l'ouest du mois de juin au mois de novembre.

Les vents du nort-est et de l'est sont toujours secs. Frais en décembre, ils sont un peu plus chauds en janvier et en février : on leur donne, en Algérie, le nom d'*harmattan*. Ils deviennent brûlants et insupportables, en mars, avril et mai; c'est alors le *simoun* des Arabes. Le *simoun* vient directement du Sahara, où il s'est échauffé en traversant les déserts de sable, et Podor, par sa position au point le plus septentrional du Sénégal, (à proximité par conséquent du Sahara,) est le premier poste à le recevoir.

Le *simoun* commence à souffler le matin vers 8 heures pour ne cesser quelquefois que le soir à la nuit. Il dure souvent plusieurs jours consécutifs. Dès qu'il apparaît, on voit toute trace de végétation disparaître, tout ce qui reste de plantes dans le jardin du poste est brûlé, et il ne faut plus compter sur les légumes. L'ivoire se fend, les meubles crient et se disjoignent. Les quelques marais qui restent encore ne tardent pas à se dessècher, les pleines deviennent arides.

C'est le moment où l'état sanitaire du poste est le meilleur. Mais si la santé est bonne, la vie est très dure. L'Européen souffre énormément de cette chaleur torride : ses lèvres se fendillent, et les muqueuses nasale, pharyngienne et laryngienne sont tellement sèches que par moment l'action de parler devint pénible, et la soif un véritable supplice. Il m'est arrivé de rester des semaines entières sans me moucher une seule fois. Tout le monde se confine dans sa chambre depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Lind (1) a prétendu qu'un vent du désert d'une durée de 4 heures suffirait pour tuer une chèvre. Il

---

(1) Jacques Lind. — *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, 1785.* — Traduit de l'anglais par Thion de la Chaume. — Paris 1876.

faut voir là certainement une exagération de conteur, car je crois que personne n'a encore constaté ce fait à Podor où le *simoun* souffle pourtant plus de 4 heures durant, et où il existe pas mal de chèvres et d'animaux. Un jour cependant où le thermométre marquait 48°, je voulus sortir de chez moi vers 3 heures de l'après-midi, mais aussitôt arrivé sur la galerie je me crus devant la bouche d'un four, et je fus obligé de rentrer immédiatement dans ma chambre, où, malgré une une température de 33°, je me trouvais relativement au frais.

Pendant cette période des vents du nord-est et d'est, on voit tous les jours à Saint-Louis, à Dakar, et à Gorée des brises venant du large, c'est-à-dire de l'ouest ou du nord-ouest, remplacer dans l'après midi les alizés du nord-est, et rafraîchir l'atmosphère des côtes. Ces brises, qui à Saint-Louis commencent à soufler vers midi et sont annoncés par le bruit sourd des vagues, pénètrent peu dans l'intérieur des terres. A Podor elles se font sentir quelquefois, mais elles arrivent tard et un peu attiédies. Malgré qu'elles aient perdu ces qualités bienfaisantes qu'elles possédaient au bord de la mer, ces brises de l'ouest nous permettaient de goûter quelques instants agéables ; nous pouvions sortir et les soirées nous paraissaient délicieuses après des heures si pénibles. C'était le seul moment où nous nous refaisions des fatigues de la journée.

Lorsque ces brises manquaient, c'était une période de calme qui succédait au vent d'est ; et ces calmes qui duraient la plus grande partie de la nuit étaient aussi pénibles que le *simoun*. Une fois couchés, il nous était impossible de trouver le sommeil. Il m'est alors souvent arrivé, comme d'ailleurs à tous les Européens du fort, de tremper le drap du lit dans l'eau et de m'y étendre après l'avoir égouté. La fraîcheur que procurait ce drap ainsi mouillé me permettait de

dormir un peu ; mais au bout de quelques heures, celui-ci était déja sec et c'était à recommencer.

Dans les mois d'août, septembre, octobre et novembre, la direction des vents n'est plus la même ; ils soufflent de l'ouest au sud-ouest. Mais ces vents, si forts sur la côte, ne soufflent ici jamais aussi franchement. Sur le bord de la mer ils sont frais, froids le soir, et forcent l'Européen à mettre son pardessus ; ici, ils ne sont jamais froids ; ils alternent d'ailleurs avec des périodes de calme très-pénibles. Lorsque ces calmes avaient duré la plus grande partie de la journée, nous voyions presque toujours les vents d'ouest leur succéder, et alors ils arrivaient invariablement à la même heure, pour souffler ensuite toute la nuit. Nous dinions le soir vers 7 heures ; au moment ou nous mettions à table, pas la moindre brise encore ne se faisait sentir ; on ouvrait les fenêtres donnant au nord-ouest pour respirer plus facilement, des milliers d'insectes se précipitaient aussitôt dans la salle à manger et ne tardaient pas à nous envahir. Mais au bout d'une demi-heure, le vent de la mer arrivait, chassant les insectes, nous apportant un peu de fraîcheur et nous permettant d'achever agréablement le repas si mal commencé. Malheureusement, avec la fraîcheur, cette brise nous apportait aussi des misames qu'elle recueillait dans les plaines, alors marécageuses, qui entourent le poste.

Pluies, Orages, Tornades. — Les pluies commencent généralement vers la fin du mois de juin pour ne cesser qu'en octobre. Il est cependant des années où elles arrivent plus tard: ainsi, en 1881, les premières pluies n'eurent lieu qu'à la fin de juillet. C'est toujours pendant le mois d'août qu'elle sont le plus fréquentes ; en septembre elles diminuent un peu et reviennent ce qu'elles étaient en juillet; en octobre

elles sont rares et vont ainsi en décroissant jusqu'en novembre. Enfin dans le courant du mois de février on observe aussi trois ou quatre jours de pluie. Pendant mon année d'observation j'ai noté 41 jours de pluie qui se répartissent ainsi.

en février. . . .	3	jours
en juin	2	—
en juillet	7	—
en août.	16	—
en septembre. .	8	—
en octobre . . .	5	—
en novembre. .	2	—

Il tombe dans l'année à peu près la même quantité de pluie qui sur le littoral. Ainsi « en 1873 la quantité d'eau tombée fut un peu plus grande qu'à Saint-Louis ; le contraire eut lieu dans l'hivernage de 1874. » (*Borius*).

Voici qu'elle a été la moyenne des pluies des deux années observées par MM. Daniel et Rigubert.

« Janvier. . . .	1	millimètres	en	1	jour
Février. . . .	6	—	en	2	—
Juin	3	—	—	2	—
Juillet	67	—	—	4	—
Août	253	—	—	12	—
Septembre . .	44	—	—	2	—
Octobre . . .	25	—	—	1	—

Le total donne une couche d'eau annuelle de 425 millimètres tombée en 35 jours. »

Les pluies ne surviennent que pendant les orages. Ceux-ci par conséquent ont la même fréquence que les pluies et se rencontrent pendant les mêmes mois de l'année ; ils s'accompagnent, en outre, de phénomènes électriques extraordi-

naires : le ciel tout entier est sillonné d'éclairs, les coups de tonnerre se succèdent sans interruption : c'est un spectacle effrayant et magnifique à la fois, dont les plus beaux orages dans nos pays ne peuvent donner qu'une faible idée. Avant les orages, il existe toujours une période de calme, pendant laquelle la chaleur est accablante. En Europe on n'est pas aussi sans éprouver un malaise pendant les heures qui précèdent les orages de l'été ; « eh bien! dit Le Jollec (1), en décuplant cette sensation on sera encore au-dessous de la vérité : dans les pays chauds on est littéralement accablé sous le poids de la chaleur. »

Les orages sont presque soujours précédés d'un curieux phénomène atmosphérique, d'un tourbillonnement de l'air qui porte le nom de *tornade*. Celle-ci survient inopinément : tout à coup, au milieu de la journée, un nuage sombre se montre à l'horizon, daus la direction de l'est au sud ; d'abord petit, ce nuage grossit peu à peu et s'avance à vue d'œil. Cinq minutes après, tout le ciel est obscursi, et aussitôt survient une bourrasque, un coup de vent tellement violent que souvent des arbres sont déracinés, des cases renversées, et les navires mal ancrés jetés à la côte ; le nuage crève et il tombe une pluie torrentielle accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre épouvantables. Une fois seulement j'ai vu une tornade suivie de grêle : c'était le 2 juillet. Ce fait n'a été signalé que rarement au Sénégal.

A côté de ces tornades accompagnées de pluies, il en est d'autres qui sont sèches ; elles surviennent au commencement de l'été, en mai et en juin, et annoncent pour bientôt l'arrivée de la période pluvieuse. Ces tornades sèches soulèvent un sable

---

(1) Le Jollec. — *De l'influence des hautes températures sur la production des accès pernicieux.* Thèse de Paris, 1873.

fin qui recouvre tout et pénètre jusque dans les appartements les mieux close. La plus belle tornade sèche que j'ai jamais observée est celle qui eut lieu le 1$_{er}$ mai 1883.

Vers cinq heures du soir, par un temps serein, je me trouvais à 300 mètres du fort, au bord du fleuve, avec quelques nègres qui pêchaient. Tout à coup apparaît à l'est un nuage rougeâtre. Ce nuage s'avançant vers nous, les noirs m'avertirent de rentrer, car, disaient-ils, nous allions bientôt avoir beaucoup de vent et de poussière. En effet, à peine étais-je rendu au poste que le nuage ou plutôt la montagne de sable était presque arrivée de l'autre côté du fleuve : on la voyait marcher vers nous. Le temps de fermer hermétiquement les fenêtres, les portes et les persiennes de la galerie, et déjà la tempete arrivait impétueuse avec un bruit effroyable, renversant tout sur son passage. Aussitôt le ciel s'obscurcit complètement et nous nous trouvâmes enveloppés d'une nuit tellement noire que l'on fut obligé d'allumer les lampes. Au bout de dix minutes environ, le jour revint peu à peu, le soleil apparut de nonveau, le vent se calma et, au loin, la montagne de sable poursuivait sa route et disparaissait bientôt vers l'ouest. Nos habits, les meubles, les murs, tout était recouvert d'un sable fin. Le même jour, Saint-Louis essuya la queue de cette tornade, vers huit heures du soir.

Saisons. — D'après les observations météorologiques qui précèdent, on peut voir qu'il existe à Podor deux grandes saisons bien distinctes, ayant chacune des phénomènes bien tranchés.

1° Une première saison, commençant en décembre, se terminant à la fin de juin, et caractérisée par des vents d'est très secs, par l'absence de pluies, par l'aridité du sol. On peut donc lui donner le nom de *saison sèche*. Elle peut être,

en outre, subdivisée en *saison sèche et fraîche*, de décembre à fin février, et en *saison sèche et très-chaude*, de mars à juin, puisque nous avons vu que si la température était douce au commencement, quand souffle l'harmattan, plus tard, quand arrive le simoun, il survient une période de chaleurs intolérables.

Pendant cette saison sèche, l'air est sec (en décembre et en janvier cependant, il existe quelques brouillards humides, réputés malsains); le ciel est pur et serein, le soleil darde ses rayons sur un sol desséché et dépouillé de toute verdure. Les eaux du fleuve sont basses, elles atteignent leur minimum vers le mois de mars. Les villages sont peuplés, les caravanes de gomme et de mil sillonnent en tous sens le pays, les troupeaux arrivent de l'intérieur. C'est l'époque de la traite. Cette saison est saine et permet un acclimatement facile aux Européens qui arrivent à Podor.

2° Une deuxième saison, allant du mois de juillet au mois de novembre et caractérisée par des calmes fréquents, des orages, des tornades et des pluies torrentielles. C'est la saison humide ou plutôt la *saison des pluies*. A Saint-Louis et sur la côte, cette saison porte le nom de saison chaude. Mais à Podor, on ne doit pas la dénommer ainsi, car ce n'est pas à cette époque de l'année que la température atteint son maximum. On a aussi l'habitude, au Sénégal, de donner à cette saison le nom d'*hivernage*. A mon avis, la dénomination d'hivernage est impropre, et je ne l'employerai pas, car elle donne lieu trop souvent à des erreurs et la fait confondre avec notre hiver, alors qu'elle correspond, au contraire, à notre été.

Pendant cette saison pluvieuse, l'atmosphère est humide et chargée d'électricité, et le ciel est constamment nuageux. Par suite de la grande quantité d'eau qui tombe, la végéta-

tion est bientôt dans tout son éclat, et le fleuve s'enfle d'une manière considérable. Vers le 15 juillet, les avisos peuvent déjà remonter jusqu'à Kayes (900 kilomètres de Saint-Louis). Son eau, sale, rougeâtre, charrie des cadavres d'animaux et d'énormes troncs d'arbres ; tranquille pendant la saison sèche, il est devenu maintenant impétueux, et son courant rapide possède une vitesse de 3 à 4 nœuds.Son niveau qui commence à monter au commencement de juillet subit tous les jours une crue de 4 à 5 centimètres, de telle sorte qu'au commencement de septembre cette crue est de 7 à 8 mètres. Aussi le fleuve déborde-t-il en maints endroits; bientôt (août) toute l'île à Morfil est inondée, et les habitants, abandonnant leurs villages envahis par les eaux, sont obligés de fuir vers les hauteurs. On peut traverser l'île en pirogue. Le fort lui-même devient un petit îlot. Vers la fin de septembre, le fleuve commence à se retirer lentement des terres q'uil a envahies et laisse bientôt après lui d'immenses marécages, où se trouvent amoncelés de nombreux détritus de plantes et d'animaux; la terre humide, couverte d'un limon épais, se recouvre de plantations. Cette saison est mauvaise pour les Européens: c'est l'époque des fièvres.

CHAPITRE V

Pathologie.

Maladies Epidémiques.

La *fièvre jaune* a sévi à Podor en 1878. Ce fut un aviso de l'État qui l'apporta de Bakel, où le médecin du poste, arrivant de Gorée, l'avait lui-même involontairement importée; le bateau, d'ailleurs, sema la maladie dans tous les postes du fleuve, depuis Bakel jusqu'à Saint-Louis lui-même qui ne fut pas épargné. L'année suivante, la fièvre jaune apparut de nouveau à Saldé, fort situé à une centaine de kilomètres au-dessus de Podor; mais grâce au service des arraisonnements des provenances du Haut-Fleuve, fait avec beaucoup de soins par M. le docteur Dupouy, alors médecin du poste, Podor ne fut pas atteint. En 1881 et en 1882, grâce toujours aux quarantaines sévères imposées aux navires arrivant des lieux contaminés, la fièvre jaune n'arriva pas non plus, et il est certain que l'on pourra toujours éviter l'arrivée de ce terrible fléau à Podor, si l'on continue à prendre les mêmes précautions.

Pendant l'épidémie de 1878, les Européens du poste furent

seuls atteints, et les noirs épargnés. Mais cette immunité du noir devant la fièvre jaune n'est pas complète au Sénégal. Ainsi Thévenot (1) dit qu'en 1830, elle enleva à Gorée, dans la presqu'île du Cap-Vert et à Saint-Louis, un nombre de noirs en proportion au moins égale à celle des blancs.

Le *choléra* n'est pas inconnu. En 1868, il fut importé par les Maures à Podor, comme dans tout le Sénégal, et il y ent une épidémie qui n'épargna pas un seul noir. Depuis cette époque, le choléra n'a pas fait son apparition dans ce pays.

La *variole* qui, paraît-il, vient du Nord d'où les Maures l'ont aussi importée, existe à l'état endémique. De temps en temps, elle revêt la forme épidémique et décime alors la population des villages. Cette maladie est d'autant plus désastreuse que les Toucouleurs, vivant entassés dans des cases malpropres, ne sont pas vaccinés ; plusieurs médecins du poste ont essayé d'introduire la pratique de la vaccination jusque dans ce pays, mais peu de noirs ont répondu à leur appel. Pendant mon séjour, il survint une épidémie et je demandai deux fois du vaccin à Saint-Louis. Mais chaque fois le vaccin que l'on m'envoya fut mauvais et ne put réussir ni chez les tirailleurs, ni chez les négrillons, ni chez les blancs. Pendant cette épidémie, qui fut d'ailleurs assez grave, il me fut facile de voir le peu de courage et de dévouement dont ce peuple est capable : aussitôt que dans les villages un des leurs était atteint, on l'abandonnait dans une case en lui plaçant à côté de l'eau et du couscous, et, si l'épidémie prenait des proportions trop grandes, on quittait le village et chacun fuyait de son côté, laissant les malades se soigner tout seuls. En 1879, pendant une de ces épidémies, le fils du roi Maure,

(1) Thévenot.—*Traité des maladies des Européens dans les pays chauds et spécialement au Sénégal.* Paris, 1840, in-8°.

ainsi abandonné dans une case, ne dût sa vie qu'aux soins et au dévouement d'un blanc, le docteur du poste.

Mes prédécesseurs ont noté des épidémies de *rougeole*, de *scarlatine* et de *coqueluche* surtout vers la fin de la saison des pluies. Je n'ai, pour ma part, jamais observé ces maladies. J'ai eu seulement un cas isolé de rougeole chez un tirailleur indigène (décembre 1882).

La *dengue* ou fièvre rouge apparaît quelquefois sous forme de petites épidémies n'épargnant ni le blanc ni le noir. Mais cette maladie est bénigne. Un peu de repos, la diète, constituent presque toute la médication.

Maladies endémiques.

Fièvre paludéenne. — On trouve dans l'extrémité occidentale de l'île à Morfil et dans les vastes plaines des Maures toutes les conditions nécessaires à la *malaria* : de *l'eau stagnante* qui, en s'évaporant, met à découvert une grande quantité de matières organiques; une *végétation* suffisante pour fournir des matériaux de putréfaction et pour produire des miasmes fébrigènes; enfin une *chaleur tropicale*, *humide*, favorisant la production et le transfert de ces miasmes.

Ces conditions se trouvent surtout réunies au moment où les eaux se retirent des terres qu'elles ont envahies, c'est-à-dire vers la fin de la saison pluvieuse. Aussi est-ce à ce moment (octobre, novembre), que la fièvre paludéenne sévit avec le plus d'intensité. A elle seule, elle est plus fréquente que toutes les autres maladies réunies, et on pourrait dire avec Thévenot que « la clef de la Pathologie de ce pays est toute dans l'étude des fièvres intermittentes. »

Les noirs comme les blancs payent leur tribut à la maladie. Il faut reconnaître cependant que les premiers offrent à la fièvre paludéenne une résistance incontestable, et tous les médecins qui ont exercé à Podor ont remarqué comme moi que cette maladie atteignait de préférence les nègres venant d'autres pays, les Maures ou les Peuls, par exemple, ou bien encore les tirailleurs indigènes arrivant de Saint-Louis ou d'un autre poste. L'observation suivante en est une preuve :

Boye, cuisinier, d'origine Toucouleur, nous quitte vers le commencement du mois d'août 1882 et part pour Saint-Louis. Nous le remplaçons par un nommé Alpha qui arrive du chef-lieu et qui était à Gorée précédemment. Quelque temps après son arrivée, vers les derniers jours de septembre, Alpha a plusieurs accès de fièvre jugulés bientôt par le sulfate de quinine. Au mois de novembre, Boye rentre de Saint-Louis, et Alphane nous plaisant pas, est renvoyé. Boye, qui n'a jamais eu de fièvre les années précédentes, est pris d'un accès de fièvre le jour même où il reprend son service, et ne peut rester à la cuisine. Je constate en même temps de l'embarras gastrique, et je lui administre 10 gr. de sulf. de magnésie. Le soir, il prend 0,50 centig. de sulfate de quinine. Le lendemain matin, il absorbe encore 0,50 centig. de sulf. de quinine, et a un nouvel accès de fièvre ; mais il est léger. Le surlendemain, il prend de nouveau 0,50 centigr. de sulfate de quinine. Depuis ce moment, Boye n'a plus d'accès de fièvre. Il est vrai que comme nous tenions un peu à lui et désirions le garder, Boye a pris du vin de quinquina tous les matins, jusqu'au mois de janvier 1883.

La fièvre intermittente est presque toujours compliquée d'embarras gastrique des voies digestives. Aussi, avant de prescrire du sulfate de quinine, la première chose à faire est de donner un ipéca ou un purgatif; le soir ou le lendemain seulement on ordonne la quinine. Si l'on débute par la quinine, l'effet est nul.

Toutes les formes de l'infection palustre s'observent.

C'est d'abord la fièvre intermittente simple de types variables. Le type quarte existe; je l'ai observé chez des Marocains. Chez les noirs, le type le plus commun est le type tierce. Chez les Européens, c'est, au contaire, le type quotidien et surtout le type septane qui s'observent le plus souvent. « Le type septane est d'ailleurs tellement fréquent au Sénégal, dit Borius, qu'à l'hôpital de Saint-Louis, il est d'usage d'attendre la fin du premier septenaire après l'accès pour prescrire une dernière dose de sulfate de quinine au moment où l'on signe l'exeat du malade. »

Pour ma part chez les Européens qui, depuis longtemps, étaient soumis à l'influence maremmatique, c'est presque toujours le type septane que j'ai observé.

Les intermittences de 21, 28, 35 jours se remarquent surtout chez ceux qui ont été préservés des rechutes au 7e et au 14e jour par le sulfate de quinine donné comme moyen prophylactique. En effet, lorsque au bout d'une vingtaine de jours, ces hommes s'aperçoivent qu'ils n'ont plus d'accés de fièvre, ils se considèrent comme guéris et jugent inutile de se présenter à la visite pour prendre de la quinine. Mais ils ne tardent pas à avoir un accès de fivre, et, si l'on calcule, on voit qu'il revient toujours un septenaire après le jour où le dernier accès qui devait avoir lieu a avorté grâce à la quinine préventive. Quelquefois cependant la concordance entre les dates n'est pas tout à fait exacte, et il y a une différence de un ou deux jours. Ce léger retard de l'accès est dû à la quinine prise auparavant par le malade. Elle n'a pas été suffisante pour arrêter l'accès; elle l'a simplement retardé, souvent en l'atténuant.

Sachant que le type septane est le plus fréquent, connaissant d'autre part le jour des accès, il est facile d'arrêter com-

plètement les accès de fièvre chez les Européens vivant dans un milieu où le miasme paludéen existe avec tant d'intensité. Il leur suffit de prendre du sulfate de quinine pendant longtemps, et autant que possible, la veille du jour où l'accès présumé doit arriver. Mais en même temps il faut que ces impaludés prennent mille précautions, car à la moindre imprudence, comme rester trop tard à la chasse, ou demeurer trop longtemps exposé au soleil, la fièvre qui semble endormie et ne demande qu'à être réveillée, reparaîtra. Cette influence du soleil réveillant des accès de fièvre chez des impaludés ne peut être mise mieux en lumière que par l'observation suivante :

Monsieur C..., capitaine d'infanterie de marine, 42 ans, 5 ans de séjour au Sénégal, séparés par un intervalle de 8 mois passés en France. Commande le cercle de Podor depuis un an.

A mon arrivée au poste, le 28 mai 1882, M. C... est très fatigué : teint cachectique, anémie, gastrite et diarrhée chroniques. Il a eu l'année précédente des accès de fièvre, revenant toutes les semaines; mais depuis le mois de janvier 1882, il prend du sulfate de quinine régulièrement une fois par semaine, et depuis cette époque il n'a plus d'accès. Voyant son état s'améliorer et, la fièvre ne reparaissant pas, M. C... cesse de prendre du sulfate de quinine vers le milieu du mois de juin.

Le 6 août, il reste jusqu'à dix heures du matin au bord du fleuve, pour surveiller un déchargement de charbon, — le temps était fort lourd, le ciel nuageux, le soleil brûlant. — Il n'a pas faim, au déjeûner. Dans l'après-midi, il se sent mal à l'aise, et au repas du soir il est forcé de se lever de table et d'aller se coucher. Dans la nuit il a un fort accès de fièvre, avec selles et vomissements bilieux.

Le lendemain matin, 7, vu le mauvais état du système digestif, je lui fais prendre un ipéca et il vomit une quantité considérable de bile ; puis vers midi je lui prescris 1 gr. de sulfate de quinine, à prendre en 3 paquets à 1 heure d'intervalle chacun. Le soir il mange

un peu, passe une bonne nuit, et le 8 il est complètement rétabli.

A partir de ce jour M. C... recommença à prendre du sulfate de quinine régulièrement toutes les semaines et n'eût plus d'accès de fièvre.

Or, le 23 novembre, vers 8 heures du matin, M. C.., part à cheval, accompagné de quelques noirs, pour aller à une quinzaine de kilomètres faire une délimitation de terrain entre le Toro et le Dimar. Il arrive à l'endroit indiqué, vers dix heures, fatigué, et souffrant de la tête ; mais au lieu de se reposer, comme il en avait l'intention, il est obligé de *palabrer* avec les noirs et de rester par conséquent exposé au soleil. A midi son ordonnance lui sert à déjeûner, mais il ne peut manger; il repart presque aussitôt pour parcourir le pays. Vers trois heures, il se trouve plus souffrant; le malaise qu'il éprouve ne le trompe pas, il sent qu'il va avoir un accès de fièvre. Aussi, au lieu de passer la nuit dans le village, comme il me l'avait dit à son départ du poste, il se dispose à regagner Podor. Au bout d'une demi-heure de marche, il est plus mal, sa céphalagie augmente, ses yeux sont injectés, il a quelques vertiges, éprouve un frisson violent, et n'a plus la force de rester à cheval. On le descend et il se repose pendant un quart d'heure à l'ombre d'un arbre, pendant qu'un noir lui jette de l'eau sur la tête. Il remonte à cheval, et se faisant soutenir par des noirs, placés à ses côtés, il continue sa route. Des vomissements bilieux le prennent aussitôt et durent jusqu'à son arrivée au fort, qui a lieu vers 7 heures du soir.

M. C.., était à ce moment exténué et dans un état de prostration extrême. Je le fis transporter dans sa chambre : pour arrêter ses vomissements je lui fis prendre de la glace pilée, contre sa céphalagie j'ordonnai de l'eau frappée qu'un noir versait continuellement sur sa tête et je calmai sa soif avec de la tisane de tamarin glacée. Les vomissements diminuent peu à peu ; mais il est pris en même temps d'une diarrhée bilieuse assez forte. Au bout de deux heures de repos, les vomissements sont arrêtés, la céphalagie est moins intense, M. C.. sue beaucoup et mouille plusieurs chemises. A 10 heures il se sent mieux, l'accès de fièvre est terminé, et il prend 1 gr. de sulfate de

quinine en trois doses espacées chacune d'une demi-heure. Vers minuit, il s'endort pour ne s'éveiller qu'à 10 heures du matin. Il se lève la tête lourde, et les membres brisés, et prend 1 gr. de sulfate de quinine dans la matinée. Dans la journée, il vaque à ces occupations, dîne un peu le soir et prend encore 1 gr. de sulfate de quinine.

La nuit du 24 au 25 est bonne, et le 25 M. C... est complètement dispos. Dans la crainte que la fièvre ne revienne le 30, il prend 1 gr. de sulfate de quinine le 29. La journée du 30 est bonne. Mais dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, M.C.. se sent mal à l'aise; il ne peut dormir, se retourne dans son lit, et le lendemain se lève un peu fatigué. Il avait eu un accès de fièvre très léger ; l'accès, grâce au sulfate de quinine, avait été retardé et amoindri.

A partir de cette époque M. C... continue à prendre régulièrement de sulfate de quinine toutes les semaines et n'a plus d'accès de fièvre. Mais sa santé laisse beaucoup à désirer ; il perd complétement l'appétit et son anémie est telle que, sur mes conseils, il demande à rentrer à St-Louis. Le 6 janvier 1883, il quitte Podor, passe quelques jours à St-Louis, puis est expédié en France.

Cette liaison entre la chaleur et la fièvre intermittente a été signalé par tous les médecins qui ont exercé au Sénégal, et souvent même la chaleur, surtout pendant la saison des pluies, donne au miasme paludéen un caractère particulier de gravité qui lui fait engendrer l'accès pernicieux. Ainsi Borius cite le fait suivant : (1)

A Dagana, un soldat voulant se rendre malade et profiter de son état pour se rendre à St-Louis, fit nu-tête, une promenade de dix minutes au soleil. Une heure après un frisson violent le saisit et en douze heures cet homme était enlevé par un accès pernicieux. Il n'y avait pas eu là d'insolation foudroyante ; sous l'influence du soleil, l'affection paludéenne, dominant chez cet homme, avait manifesté sa présence par un accès qui malheureusement prit la forme pernicieuse.

---

(1) *Borius. — Quelques considérations médicales sur le poste de Dagana. — Thèse de Montpellier, 1864.*

J'ai remarqué que la *fièvre palustre à forme bilieuse*, (vomissements et selles verdâtres, teinte ictérique, congestion hépatique), se montre surtout chez les Européens qui sont depuis longtemps dans le pays, ou chez les noirs qui ont des accès de fièvre de temps en temps, accès pour lesquels ils ne se traitent pas. Ces formes bilieuses présentent en général le type rémittent avec exacerbations vespérales.

Pendant mes quinze mois de séjour au poste, je n'ai pas eu de cas de *fièvre bilieuse hématurique*, mais, en feuilletant les notes médicales de mes prédécesseurs, je la trouve signalée plusieurs fois. J'en dirai autant des *accès pernicieux*.

Dès que la *cachexie palustre* se montre chez les Européens, il ne faut pas hésiter, malgré qu'ils n'aient pas d'accès de fièvre, à les évacuer sur Saint-Louis. L'anémie qui l'accompagne et contre laquelle le fer et l'arsenic sont impuissants, les met si bas qu'on doit craindre, à la moindre imprudence du malade, une aggravation dans son état. Le meilleur remède est le repatriement.

Dysenterie. — La dysenterie s'observe chez l'Européen, mais elle est relativement rare, grâce aux conditions excellentes dans lesquelles il se trouve au poste : il est largement logé, il a une bonne nourriture, et ne boit que de l'eau filtrée ; une ceinture de laine le préserve de l'humidité des nuits, et, sous aucun prétexte, il ne doit la quitter. Je n'en ai eu que deux cas : c'étaient deux soldats très-fatigués qui abusaient de l'alcool et des femmes et avaient l'habitude de boire de grandes quantités d'eau. Ces cas ont cédé promptement à l'ipéca à la brésilienne et au régime lacté.

Elle est bien plus fréquente chez les nègres, où la misère physiologique se montre avec toutes ses horreurs. Elle revêt quelquefois la forme épidémique et commet de grands rava-

ges, surtout chez les enfants, et une mortalité considérable dans certains villages du Fouta. Elle apparaît surtout à la fin de la saison pluvieuse, quand l'hiver s'établit, c'est-à-dire au moment où les variations de température sont le plus prononcées, lorsque, par exemple, à des journées très-chaudes succèdent des soirées fraîches et humides. Les indigènes emploient contre la dysenterie la pulpe de tamarin et la pulpe du fruit de baobab ; mais s'ils obtiennent quelques succès, ce n'est que dans les cas légers.

Je n'ai pas observé d'*hépatite suppurée* chez les Européens ; chez les noirs, elle n'est point rare. Chez les uns et les autres, les *congestions* du foie sont très-fréquentes : « Au Sénégal, dit M. Gestin, il n'est pas pour ainsi dire de blanc qui ne souffre plus ou moins de l'hypochondre droit (1) ».

Insolation. — L'insolation est commune chez les Européens. Elle s'observe à toute époque de l'année, mais surtout pendant la saison pluvieuse. J'en ai noté plusieurs cas dont un fourni par moi-même. A Podor, où le soleil est très chaud, il faut peut être se méfier plus que partout ailleurs et prendre, pour s'abriter contre ses rayons, plus de précautions que sur le littoral. En effet, l'insolation se remarque surtout chez des blancs arrivés depuis peu au fort, ou naviguant dans les parages du poste. En général, celui qui est depuis quelque temps à Podor, connaît le danger auquel il s'expose s'il va trop au soleil. Aussi est-il rarement atteint d'insolation.

Le 20 juillet 1882, je fus appelé à 7 h. du soir, à bord du vapeur *La Falemé* pour donner mes soins au capitaine. J'arrivai trop tard et ne pus que constater le décès. Il s'était

---

(1) Gestin. — *De l'influence des climats chauds sur l'Européen*, Paris 1857.

exposé au soleil toute la matinée, et dans l'après-midî, se trouvant sur le pont, il était tombé presque foudroyé ; il n'avait pas repris connaissance jusqu'au moment de sa mort.

Les nègres ne sont pas sans souffrir aussi des atteintes du soleil, et tout noir qui doit rester longtemps exposé aux rayons solaires a le soin de s'entourer la tête d'un pagne roulé en forme de turban ; mais les insolations chez eux sont en général légères.

Maladies Sporadiques

Comme le dit avec raison Borius (1), « les maladies sporadiques n'occupent dans la pathologie des Européens qu'un rôle secondaire, vu l'exagération considérable de l'influence des maladies endémiques sur les étrangers au pays. Elles n'en présentent pas moins un grand intérêt, si l'on veut s'occuper de la population indigène. » On trouve, en effet, chez eux toutes les maladies d'Europe, et « les difficultés du diagnostic n'en sont ni moindres, ni plus compliquées. » Mais mon intention n'est pas de décrire ici toute la pathologie des nègres ; ce serait trop long. Je désire seulement dire quelques mots sur les maladies qui offrent chez eux certaines particularités.

On observe toutes les maladies de l'appareil respiratoire : *coryza*, *laryngite*, *bronchite*, *congestion pulmonaire*, *pneumonie*, *pleurésie*. Elles se montrent au moment où les pluies arrivent (juillet, août) : mais elles sont bien plus fréquentes lorsque l'hiver s'établit (novembre, décembre, janvier). Les noirs supportent à merveille les chaleurs intolérables de l'été, mais leur appareil respiratoire est extrêmement sensible au

(1) Borius. — *Article* Sénégambie, in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*

moindre abaissement de température. Peu vêtus, ayant pour unique couverture un léger boubou, ils couchent d'ailleurs dans des cases assez mal closes pour que l'air extérieur s'y introduise facilement et largement. Aussi voit-on, en ces circonstances, se déclarer chez eux un nombre considérable de bronchites et de pneumonies, tandis que les Européens, soumis en même temps aux mêmes influences de variations de température n'en ressentent le plus souvent aucune incommodité.

La *bronchite* est à elle seule plus commune que toutes les autres maladies ; il n'y a pas de nègre, pour ainsi dire, qui n'en soit atteint. Mais sous l'influence de quelques badigeonnages à la teinture d'iode sur la poitrine, et d'une potion kermétisée et opiacée, ils guérissent facilement.

La *pneumonie* est toujours grave. Elle a en général une marche si rapide, que quelques médecins (Thaly) lui donnent le nom de pneumonie galopante. Les noirs, qui servent avec nos soldats blancs depuis quelque temps, viennent se présenter à la visite, aussitôt qu'ils ont un peu de toux et qu'ils éprouvent un peu de gêne pour respirer. Mais pour les autres il n'en est pas ainsi. La phlegmasie ne réveille en général chez eux qu'une douleur minime. Leur organisme est doué d'une sensibilité bien inférieure à celle du blanc. Aussi j'ai vu des noirs qui ne s'apercevaient de leur état malade que lorsque l'inflammation était parvenue à sa dernière période et qu'il ne restait plus alors au médecin grande ressource pour espérer leur guérison.

Ce n'est que lorsque la phlegmasie pulmonaire arrive à l'état d'hépatisation grise qu'un peu de douleur se réveille chez eux ; ils sont abattus, ne mangent plus ; ils deviennent inquiets, et alors seulement demandent les soins du médecin. De là cette grande mortalité occasionnée chez eux par les af-

fections de poitrine, et signalée par tous les médecins qui ont exercé au Sénégal.

Contre la pneumonie, je n'ai jamais employé la saignée ; elle m'a paru contre-indiquée en raison de l'abattement profond et de l'anémie que les malades présentent rapidement : je me suis toujours bien trouvé de l'emploi des vésicatoires, et j'ai eu à me louer du tartre stibié donné suivant la méthode rasorienne ; le pouls se ralentissait et la fièvre tombait très-vite. Pendant la convalescence, l'alcool et le quinquina étaient de précieuses ressources.

J'ai observé aussi ces maladies de l'appareil respiratoire (bronchites surtout) chez des Chinois et des Marocains en subsistance au poste. Il est vrai qu'ils se trouvaient dans des conditions hygiéniques déplorables ; outre qu'ils étaient très anémiés, ils logeaient dans des baraques où la pluie pénétrait largement et n'avaient pour tout vêtement que quelques lambeaux d'étoffe qui les garantissaient bien peu contre les intempéries de l'air.

Les *néphrites* à *frigore*, le *rhumatisme articulaire aigu* ne sont pas rares chez les noirs. Quant à la *phthisie* pulmonaire elle s'observe fréquemment, et cela ne doit pas paraître étonnant si l'on songe à l'état misérable dans lequel vivent la plupart, à la non-uniformité de la température, et à ces différences si grandes entre le jour et la nuit ; elle est une des principales causes de mortalité parmi la population. J'ai soigné un grand nombre de tuberculeux, mais aussitôt que j'obtenais une légère amélioration, ces malades disparaissaient. Il m'a donc été impossible de les suivre et de constater l'effet d'une médication longtemps continuée.

La *fièvre typhoïde* atteint quelquefois l'Européen ; mais elle est rare, puisque dans les notes médicales du poste je ne l'ai trouvée signalée qu'une seule fois, au mois d'août 1880. En

1855, pendant une expédition de guerre, il y a eu une épidémie dans le camp de Podor. Je ne l'ai pas observée chez le noir.

Les maladies des voies digestives sont surtout l'apanage des Européens : il me suffit de mentionner l'*embarras gastrique*, compliquant presque toujours la fièvre paludéenne, et la *gastrite chronique*, résultant de l'abus que le blanc fait des spiritueux. L'*amygdalite* à *frigore* et la *diarrhée* sont fréquents chez le nègre. Cette dernière ne reconnaît pas seulement pour cause l'humidité et la fraîcheur des nuits, pendant la saison pluvieuse, mais encore l'abus des fruits indigestes, comme le melon et la pastèque.

Les *vers intestinaux* sont communs. Il n'est pas de négrillon qui n'ait des *lombrics* ; souvent même les adultes en sont atteints. Mais, de tous les vers intestinaux, celui que l'on observe le plus souvent est sans contredit le *tænia inerme*. La présence du tænia dans l'intestin détermine quelquefois la dysenterie : j'en ai observé plusieurs cas. Quand on n'est pas prévenu de ce fait, on est étonné de voir la dysenterie persister et résister aux meilleures médications : si alors on donne un tœnifuge, l'animal que l'on ne soupçonnait pas, est expulsé, et la dysenterie disparaît presque en même temps. Le kousso m'a toujours réussi chez les noirs. Chez l'Européen, dont l'estomac plus délicat se serait soulevé à la simple vue de cet apozème, j'employais le tannate de pelletiérine, et toutes les fois le tænia a été expulsé. Les indigènes ne connaissent comme remède contre le tænia que les graines de courge, mais ce médicament réussit rarement : aussi beaucoup gardent-ils cet animal pendant des années entières. Quelques-uns même, le fait cependant est rare, maigrissent, sont atteints d'une dysenterie opiniâtre et à la longue finissent par succomber.

Les Toucouleurs ne sont pas à l'abri des maladies du cœur, et des maladies du système nerveux. L'*épilepsie* ne serait point rare, l'*hystérie*, la *chorée*, l'*atrophie musculaire progressive*, l'*ataxie locomotrice*, la *sclérose* en *plaques* ont été observées. Mais ne les ayant pas suffisamment étudiées chez eux, je me contente seulement de les signaler. J'ai vu un cas de *diabète maigre*. L'*alcoolisme* n'existe pas, la religion mahométane proscrivant le vin et l'alcool ; je n'ai pas observé le *saturnisme*. Par contre, la *lèpre* me paraît assez commune.

Maladies chirurgicales et vénériennes

La *syphilis* est la véritable plaie du pays, et la plupart des maladies de la peau reconnaissent pour cause cette diathèse. Dans toutes les maladies qui présentent une certaine tenacité et qui trainent en longueur, il faut toujours se méfier et voir si derrière ne se cache pas la syphilis. C'est surtout dans ces vastes *ulcères*, survenus à la suite d'une petite écorchure, qu'il faut la rechercher Je me suis souvent trouvé en face d'ulcères étendues, et souvent, malgré les traitements les plus variés, je n'ai pu obtenir un résultat satisfaisant ; j'instituais alors le traitement anti-syphilique et j'étais étonné de voir ces ulcères marcher aussitôt vers la guérison. Aucun signe cependant, aucune trace apparente de syphilis !

Je ne veux pas dire pourtant que la vérole fasse tout ! Et j'ai dû reconnaître bien des fois, comme unique cause de malignité, l'état de faiblesse et de débilité qui frappe trop souvent l'organisation du noir. Dans ce cas, lorsque les pansements phéniqués, les pansements avec camphre et citron, ou avec la poudre de quinquina et de charbon ne réussissaient pas, je re-

courais à la teinture d'iode employée en badigeonnage sur l'ulcère ; et la plupart du temps j'obtenais une amélioration assez rapide. Lorsque, enfin, l'ulcère résistait à ces divers traitements, je le cautérisais avec le fer rouge, et après quelques applications, la plaie se modifiait sensiblement et marchait rapidement vers la guérison. Il est bien entendu que j'instituais en même temps un traitement tonique et reconstituant.

Chez les Européens je n'ai pas observé d'ulcères tenaces ; les conditions hygiéniques dans lesquelles ils se trouvent à Podor contribuent pour beaucoup à diminuer la gravité de ces plaies. Les médecins qui ont exercé au Haut-Fleuve ne pourraient pas en dire autant.

Mais les Chinois et les Marocains qui arrivaient du Haut-Fleuve et passaient plusieurs mois dans les barraques du poste, avant d'être repatriés, m'ont fourni des cas d'ulcères d'une gravité extraordinaire. Outre que ses hommes se trouvaient dans un état de débilité extrême, ils étaient minés par la fièvre ! Le paludisme exercait sur les plaies une influence véritablement désastreuse : dès qu'un ulcère était en voie de guérison, uu accès de fièvre arrivait, et dès lors tout le bénéfice était perdu. Aussi, chez ces individus cachectiques, j'arrivais difficilement à un bon résultat, malgré l'administration bien comprise du sulfate de quinine.

Le 12 mars 1883, 48 Marocains arrivent de Kayes (Haut-Fleuve). 6 d'entreux portent des ulcères phadégéniques soit au pied, soit à la jambe. Après être restés 5 mois environ au camp, le 7 juillet tous les Marocains partent pour l'ambulance de Bop-Diara, située à quelques kilomètres de l'embouchure du fleuve.

Au moment de leur départ, sur les 6 qui avaient des ulcères, trois seulement étaient complétement guéris depuis un mois environ, et deux se trouvaient encore à l'infirmerie, dans un très-mauvais état.

Le sixième avait subi, le 13 avril, l'amputation de la jambe gauche au lieu d'élection. Ce dernier qui, au moment de l'opération, se trouvait dans un état pitoyable, s'était relevé peu à peu, et put être rapatrié au mois de septembre. Son exemple m'avait décidé à pratiquer l'amputation chez les deux Marocains qui ne guérissaient pas et dont l'état ne faisait que s'aggraver tous les jours. J'avais d'autant plus confiance de réussir que je pouvais les isoler et les placer dans de bonnes conditions. Mais ils n'ont pas voulu entendre parler d'opération.

J'ai appris depuis par M. Abblart, médecin de 1re classe, chargé de l'ambulance de Bop-Diara, qu'ils avaient enfin accepté cette dernière chance de salut ; mais ils n'ont pas tardé à mourir d'infection purulente.

Chaque fois que j'ai pratiqué des opérations chez les noirs, j'ai été étonné de voir avec quel courage ils les supportent. Ils refusent souvent de se faire endormir par le chloroforme, et pendant tout le temps que dure l'opération, ils ne poussent pas une seule plainte.

Il n'existe pas de réaction générale à la suite de grands traumatismes, malgré des accidents locaux souvent très-sérieux ; mais le *tétanos* est très-commun chez les blessés. Chez les négrillons il est fréquent aussi, et je crois qu'il doit être considéré comme d'origine traumatique, puisqu'il existe une plaie consécutive à la section du cordon ombilical, qui est très-mal faite par les femmes chargées de ce soin.

Les *abcès* et les *phlegmons* ne sont pas rares. A chaque instant, on voit dans les villages nègres, des individus circuler dans les rues, la jambe enveloppée d'une feuille de ricin ; si l'on s'approche, on constate un vaste abcès ; et si on les interroge, ils répondent qu'ils ont la *filaire de Médine*. Ce ver, en effet, est la principale cause des abcès et des phlegmons que l'on observe parmi la population noire ; et dès qu'il est extrait, la guérison arrive rapidement.

Une affection que j'ai observée fréquemment est le *panaris*, surtout chez les tirailleurs du poste. *L'éléphantiasis des Arabes* se voit souvent, principalement au membre inférieur et aux bourses.

J'ai rarement vu des négrillons sans *hernie ombilicale* ; cette fréquence de hernies ombilicales doit aussi être attribuée à la manière vicieuse de couper le cordon. Mais à l'âge adulte ces hernies guérissent d'elles-mêmes.

Les maladies d'*origine vénérienne*, sont des plus communes. La malpropreté et l'incurie des noirs, le coït bien qu'ils soient malades, tendent d'autant plus à propager ces maladies que, chez eux, elles ne sont pas considérées comme deshonorantes, Les Européens en sont aussi atteints ; et même, à un moment donné, presque tous les soldats blancs étaient hors de service. Il est assez difficile de surveiller la prostitution ; il faut se contenter d'avertir les hommes. Les nègres pansent leurs *chancres* avec de la poudre de charbon. Ils emploient contre la *blennorrhagie* l'infusion de graines d'arachides, mais l'efficacité de cette tisane me paraît fort douteuse ; aussi le *rétrecissement* vient-il souvent à la suite de ces uréthrites chroniques. Les noirs ne possèdant pas de moyens contre le rétrecissement, celui-ci amène à sa suite l'*infiltration urineuse*. Mais ils succombent rarement à ces infiltrations d'urine, et pour ma part j'ai vu beaucoup de Toucouleurs vivant avec des *fistules uréthrales*. Les *orchites* blennorrhagique, tuberculeuse et syphilique me paraissent fréquents. J'en dirai autant de l'*hydrocèle*, dont la plupart de nos tirailleurs sont atteints.

Chez la femme, la *métrite* est très-commune. L'habitude de se mettre dans l'eau froide à chaque instant, même au moment des règles, l'abus du coït, la disproportion des organes génitaux en sont les principales causes. Les *grossesses* sont

normales et simples en général ; mais l'*avortement* est fréquent. Il est souvent provoqué : beaucoup de jeunes filles, sachant d'ailleurs qu'elles ne seront point punies, font disparaître le fruit de leurs amours coupables afin de pouvoir plus tard se marier. Lorsque l'avortement est accidentel, il reconnaît pour cause la syphilis, et les danses échevelées auquelles se livrent continuellement les femmes.

Le *cancer* a été signalé à tort comme n'existant pas chez les nègres, car Borius raconte avoir vu faire l'ablation de seins cancereux, et avoir constaté le cancer utérin. J'ai vu un cas de cancer du sein, chez une femme peule du Fouta.

Je terminerai cet aperçu sur la pathologie de Podor en signalant la fréquence des *maladies des yeux* chez les noirs. On voit constamment des aveugles parcourir les rues des villages et s'arrêter devant chaque case pour demander l'aumône. Sous un ciel doué d'une transparence parfaite, où le rayonnement arrive à la plus haute intensité, dans un pays sablonneux, sec, où l'on reste si longtemps sans pluie et où par conséquent il y a tant de poussière, il est tout naturel de rencontrer ces maladies.

Les Européens cependant, qui sont soumis à cette même influence du soleil et des poussières, présentent rarement ces affections. Ainsi « Chassaniol fait remarquer qu'à la suite des expéditions de guerre, il a vu les troupes européennes rentrer sans aucun cas d'ophthalmie, alors que les soldats indigènes en offraient de très sérieux ». (*Borius*). Aussi suis-je porté à croire que beaucoup d'entre elles (*Kératites, iritis, irido-choroïdites*) ont une origine syphilitique ou variolique. La cécité reconnaît souvent aussi par cause l'ophthalmie purulente, d'origine blennorrhagique. On observe, au moment de la saison pluvieuse, de nombreux cas de *conjonctivite* à forme catarrhale; il faut les attribuer à l'habitude qu'ont les noirs de dormir

par terre, exposés à l'air froid et humide, et de faire du feu dans leurs cases où la fumée ne peut s'échapper que difficilement. La *cataracte* est très fréquente; ce fait ne doit pas paraître étonnant puisque l'on sait que les hautes températures prédisposent à cette affection.

Après ce court exposé de la pathologie, il me paraît utile de placer quelques conseils relatifs à l'hygiène des Européens qui sont appelés à passer quelques mois de leur vie coloniale à Podor.

L'Européen, une fois arrivé au poste, mène une existence des moins agitées. La vie du soldat, en effet, est complètement inactive. Ici plus d'exercices, à peine quelques corvées. Pas de promenades. Inoccupé, il passe son temps à élever des animaux, des singes ou des perruches, et se retranche sur les jouissances qui se présentent : le vin et les femmes. Aussitôt le déjeûner terminé, c'est-à-dire vers onze heures, il se couche pour ne se lever en général que vers trois ou quatre heures du soir. La température d'ailleurs est si élevée et si fatiguante qu'il est difficile de résister au besoin de faire la sieste. Mais au réveil, on se trouve dans un état de lassitude extrême, on est lourd, mal disposé, une soif ardente vous dévore. D'un autre côté, le sommeil que l'on prend alors rend celui de la nuit beaucoup moins assuré, et l'on sait combien les insomnies sont fréquentes dans les colonies, et combien elles sont pernicieuses par l'excitation nerveuse qu'elles occasionnent; une bonne nuit d'un sommeil réparateur vous régénère. Celui du jour est loin d'avoir le même avantage. Que la sieste soit donc de courte durée : une heure me paraît largement suffisante.

Lorsqu'elle est terminée, je conseille de prendre une douche. En même temps qu'elle rend dispos, elle fortifie l'organisme et le rend plus apte à lutter contre l'anémie. Il n'est pas besoin d'une installation bien compliquée pour prendre ces douches; il suffit de se faire verser, d'un mètre de hauteur, un sceau d'eau sur la tête. Ces douches doivent être continuées toute l'année. Il est bon aussi de prendre un ou deux bains froids par semaine; outre qu'ils ont une puissante influence sur la santé et rafraîchissent agréablement le corps, c'est là un des meilleurs moyens pour combattre les *bourbouilles*, qui sont si fréquentes.

Pour calmer la soif, mais souvent aussi pour passer le temps, les hommes boivent en général soit de l'eau coupée avec de l'alcool, avec de l'absinthe surtout, ou bien de la bière fortement alcoolisée; et comme ils sont très altérés dans le courant de la journée, ils ont absorbé, quand arrive la nuit, une grande quantité d'alcool. Je n'ai pas besoin de dire combien est nuisible à la santé cette funeste habitude. Il faut que toutes ces boissons soient proscrites et défendues. L'entrée de l'alcool doit être rigoureusement interdite dans le fort, et les noirs sur l'escale, qui vendent aux soldats de la mauvaise eau-de-vie de traite, doivent être mis à l'amende. Tout en buvant aussi modérément que possible, on pourrait substituer à ces boissons, où l'alcool rentre pour une si grande part, soit la tisane de café ou de thé, soit la tisane de tamarin, très-agréables au goût et très rafraîchissantes. L'infirmerie possède une frappeuse; elle est à la disposition de tout le monde; il est donc facile de se procurer de l'eau fraîche. D'ailleurs, on ne doit user que d'eau filtrée : un filtre Bourgeoise qui, tous les matins, est rempli d'eau du fleuve, et plusieurs filtres en pierre de Teneriffe, qui se trouvent dans l'intérieur du poste, permettent de remplir cette condition.

Quant aux excès vénériens, il faut surtout les éviter, car ils sont une des causes les plus puissantes de débilitation dans ce pays, et les constitutions faibles sont plus vites et plus profondément atteintes par la malaria. Pendant la nuit, surtout lorsque vient la saison pluvieuse, la ceinture de flanelle est indispensable et tout Européen nouvellement arrivé ne doit jamais dormir les fenêtres ouvertes. Lorsqu'il survient une petite écorchure, à la suite d'une piqûre de moustique, par exemple, il ne faut pas se gratter, car la moindre plaie tend à prendre la forme ulcéreuse dont la guérison est toujours difficile.

Les noirs ignorent les premiers éléments de l'hygiène, et, pendant la saison des pluies, tout autour des cases, ce ne sont que cloaques et bourbiers où stationnent toutes les immondices : il est nécessaire de veiller à la propreté des villages; il faut réagir contre l'incurie des indigènes, les obliger de jeter au fleuve toutes les saletés, et au besoin, sévir, car la santé des soldats est en jeu. Le lavage du casernement et des draps de lit doit être fait toutes les semaines.

Il est bon enfin que l'Européen ne reste pas inactif, et il serait désirable que les exercices militaires, qu'on laisse de côté, soient rendus obligatoires. Afin que les hommes se donnent un peu d'exercice, je crois que la chasse et la pêche peuvent être permises pendant la saison sèche, alors que le pays est complètement aride; mais il ne faut jamais rentrer après huit heures du matin, de même que le soir il ne faut jamais sortir avant quatre heures et demie. Pour se préserver du soleil, le casque est indispensable; mais il ne suffit pas toujours à prévenir l'insolation. Aussi, à tous ceux qui sont obligés de rester exposés au soleil pendant un certain temps, je conseille de placer au fond du casque une éponge ou une

serviette mouillée, et d'ajouter un couvre-nuque assez grand pour garantir les joues contre la reverbération. Pour ma part, j'ai toujours eu à me louer de ce mode de coiffure.

Pendant la saison des pluies, le soleil est si mauvais qu'il faut s'abstenir de sortir. Vers les mois de novembre, de décembre et de janvier, c'est-à-dire au commencement de la saison sèche, alors que les marais ne sont pas encore desséchés, il faut éviter également d'aller dans la campagne, tant que le soleil n'est pas au-dessus de l'horizon; les miasmes, en effet, s'élèvent pendant le jour dans l'atmosphère pour retomber le soir et la nuit quand se condense la vapeur d'eau qui les a entraînés : ils sont donc plus dangereux la nuit que le jour.

L'Européen qui arrive dans un état de santé parfaite, qui adopte toutes les mesures hygiéniques désirables et fait tout pour éviter les maladies endémiques, peut séjourner facile- une année à Podor (le temps réglementaire) sans souffrir des atteintes de ce climat malsain. Mais, pour atteindre ce but, le soldat tout nouvellement débarqué ne doit pas continuer à mener la même existence qu'en France. Il doit savoir que « changer de climat, c'est naître à une autre vie; c'est obliger ses organes à modifier leurs habitudes et à fonctionner autrement. »

Vu : Bon à imprimer :

Le Président de la Thèse,
Dr PICOT.

Vu : *Le Doyen,*
Dr A. PITRES.

Vu et permis d'imprimer :

Bordeaux, le 17 juillet 1886.

Le Recteur de l'Académie,
H. OUVRE.